

1er Salon de la Mobilité 2007 Port de Neuchâtel, 26 & 27 avril

Atelier A1 : Urbanisation et transport dans les projets d'agglomération: l'exemple du Projet d'Agglomération Lausanne- Morges (PALM)

L'agglomération Lausanne-Morges joue un rôle moteur pour le canton de Vaud, pour la métropole lémanique et pour la Suisse. Toutefois, son développement est mal coordonné. La tendance à l'étalement urbain en périphérie conduit à une impasse en matière de mobilité. Lausanne-Morges est, en Suisse et parmi les agglomérations majeures, celle où l'on se déplace le plus en voiture, le moins en transports publics et en mobilités douces.

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) vise la création d'une agglomération compacte, très accessible par les transports publics et les mobilités douces et irriguée par un réseau d'espaces verts et paysagers reliant les quartiers urbains entre eux et à la campagne proche. Cette approche permettra d'éviter l'étalement urbain, de valoriser les potentiels de construction, d'accroître l'efficacité des infrastructures de transports, d'encourager la mobilité douce, d'améliorer la qualité des espaces publics et de diversifier l'offre en logements. Elle favorisera également la réduction des nuisances (pollution, bruit, embouteillages) et une meilleure rentabilité des investissements publics.

Au contraire d'un plan autoritaire, imposé «d'en haut», le projet d'agglomération Lausanne-Morges émane des acteurs publics concernés, à tous les échelons où ils se situent. Signé par une vingtaine de communes en février dernier, le PALM doit être complété d'ici la fin de l'année avant d'être transmis à la Confédération. S'il est validé par la Confédération, certaines infrastructures de transports pourraient bénéficier d'un financement couvrant jusqu'à 50% des coûts de leur réalisation. L'enjeu est de taille, car le projet est en concurrence avec plus de trente autres candidatures en Suisse.

Programme de l'atelier

11h30	Présentation des intervenants et du déroulement de l'atelier	Sylvain Guillaume-Gentil, Transitec Ingénieurs- Conseils, Lausanne
11h35	Le point de vue de la Confédération	Michel Matthey, Office fédéral du développement territorial
11h45	Le point de vue du Canton de Vaud	Pasquale Novellino, service de la mobilité et Pierre-Yves Delcourt du service de l'aménagement du territoire
12h00	Le point de vue des communes	Marianne Huguenin, syndique de Renens
12h10	Discussion	Tous les participants
13h00	Fin de l'atelier	

Projet d'agglomération
Lausanne-Morges (PALM)

Pour un développement équilibré à l'horizon 2020

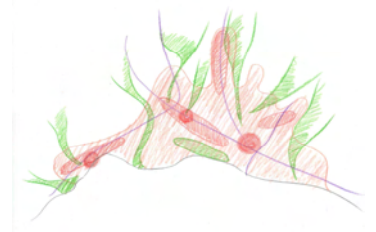
Résumé du rapport final, février 2007

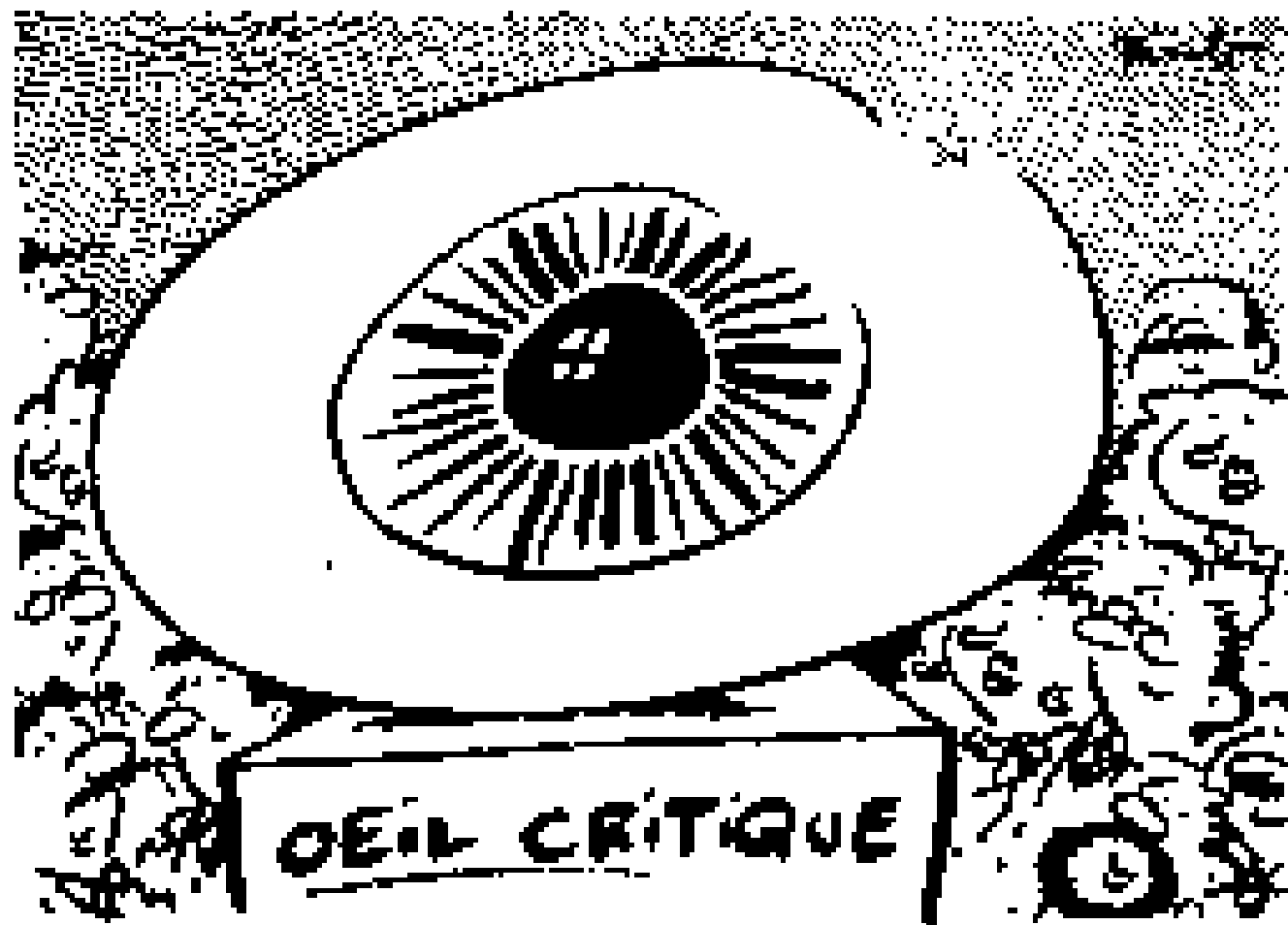
ts, économie, environnement

www.agglo-lausanne-morges.ch

Urbanisation et transport dans les projets d'agglomération

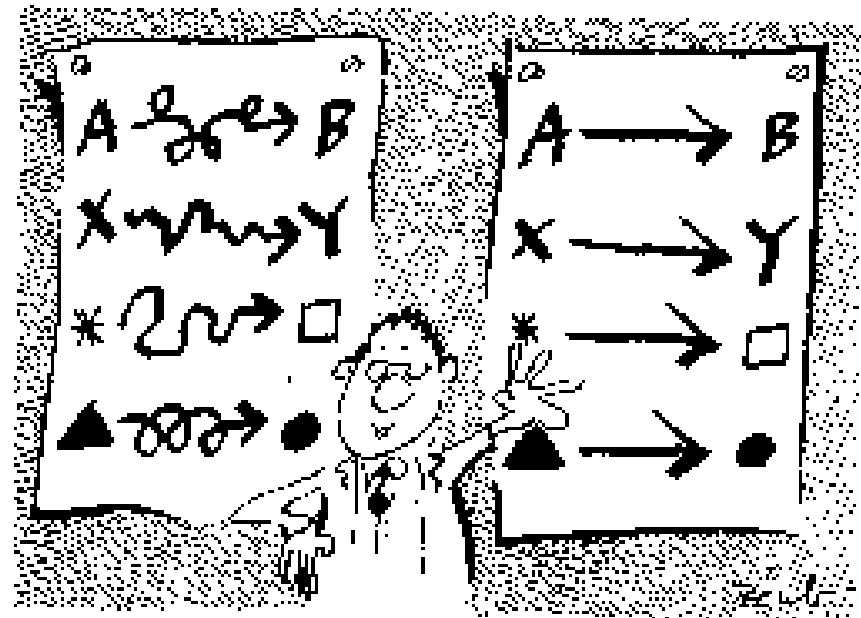
**Atelier du salon de la Mobilité
27 avril 2007**



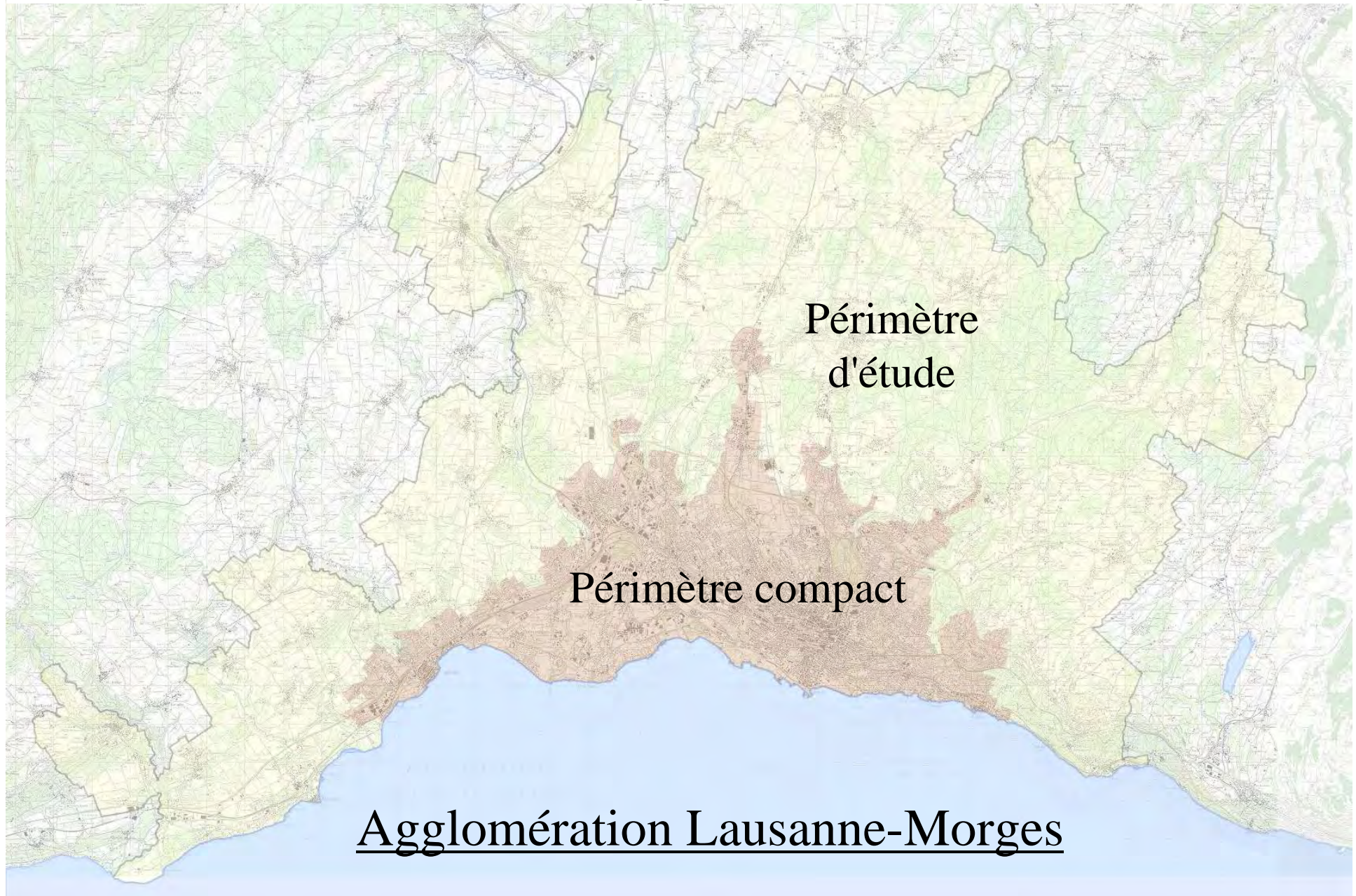


Au début, il y avait...

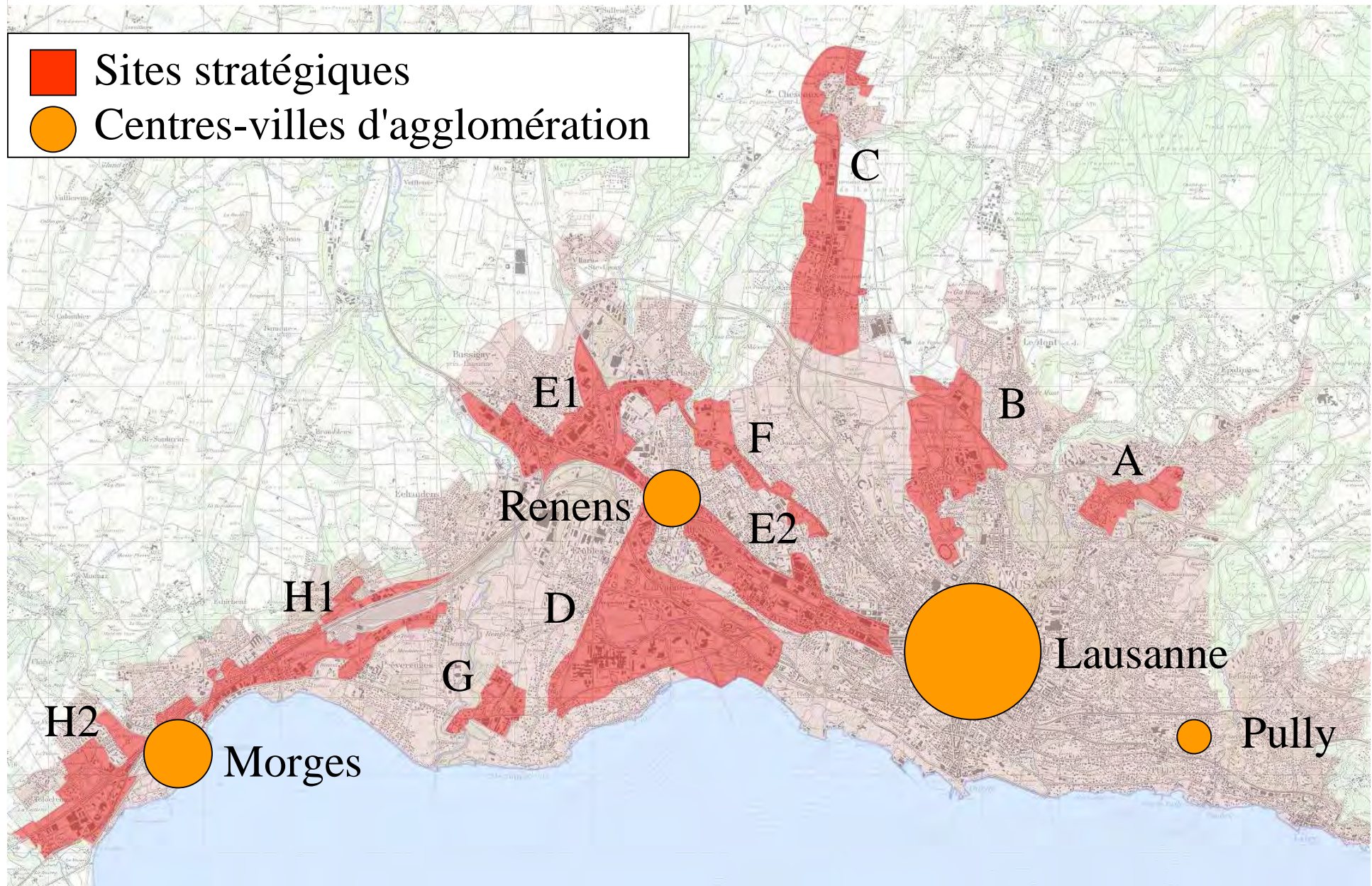
- Une vision
- une stratégie
- des mesures



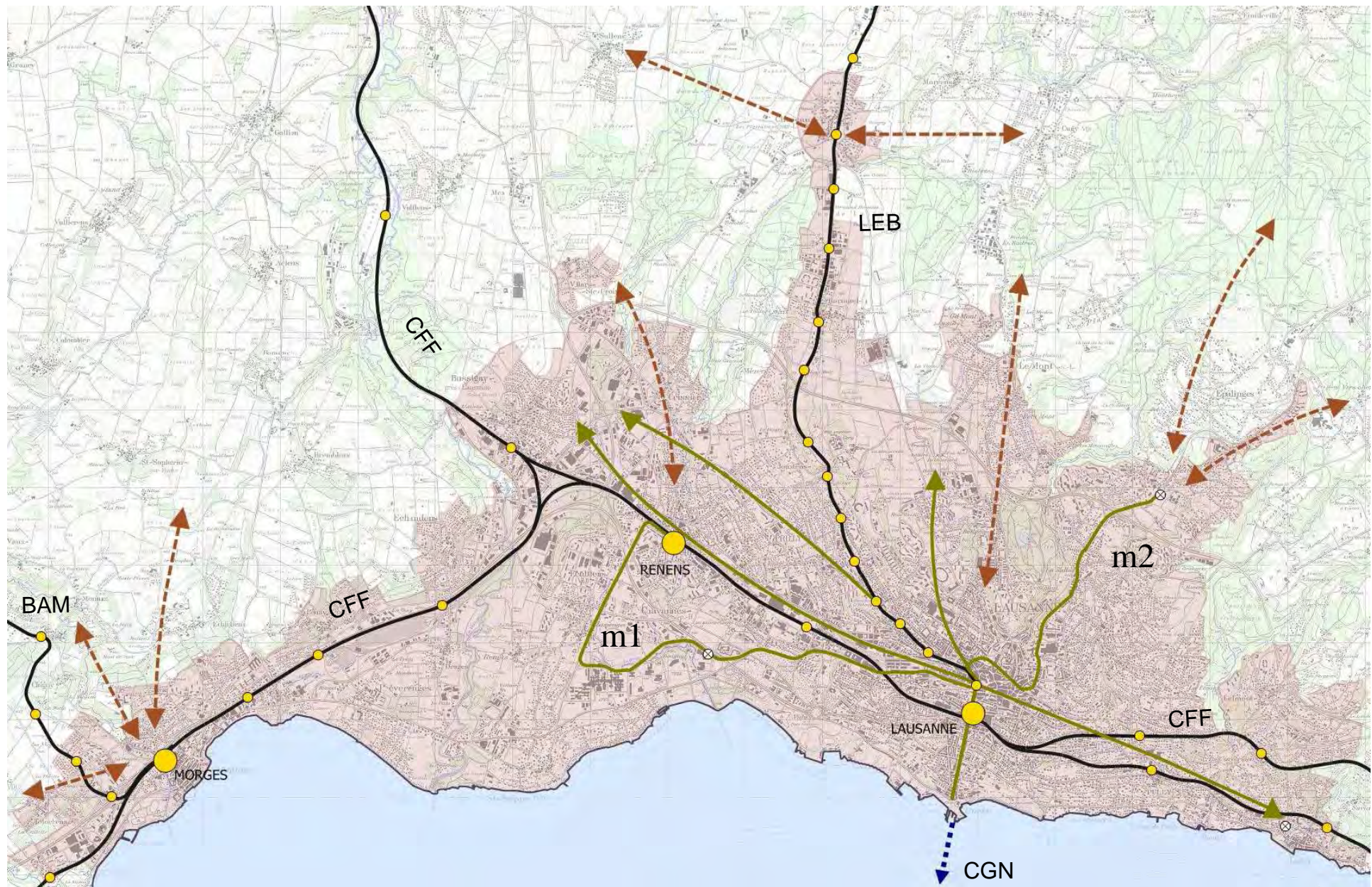
A l'horizon 2020, accueillir près de 70'000 habitants et emplois dans l'agglomération compacte



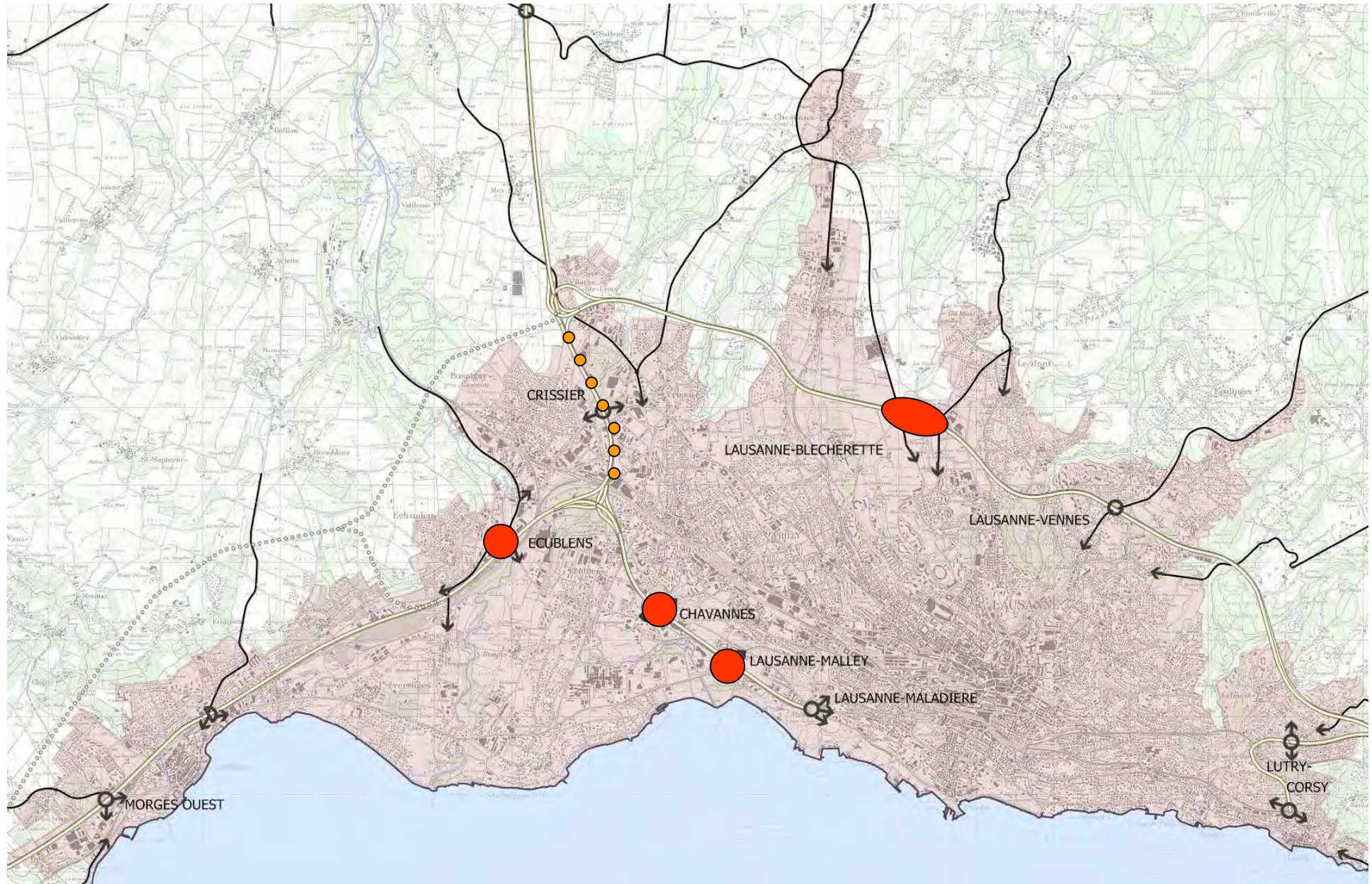
Les principaux centres-villes et 10 sites stratégiques seront les moteurs du développement



L'accessibilité sera renforcée grâce à l'optimisation des infrastructures de transport public...



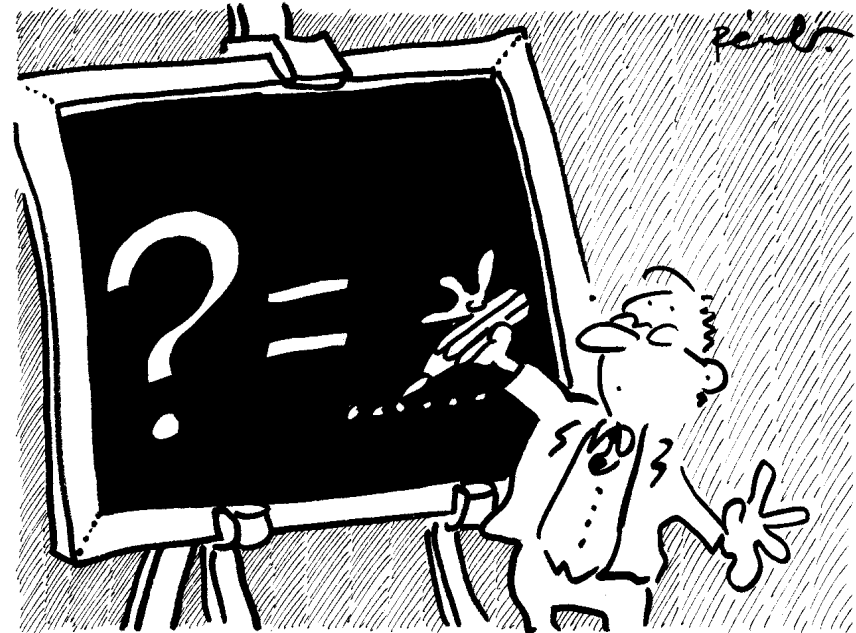
... et aux améliorations indispensables du réseau autoroutier



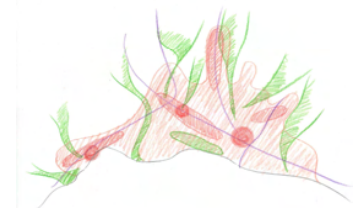
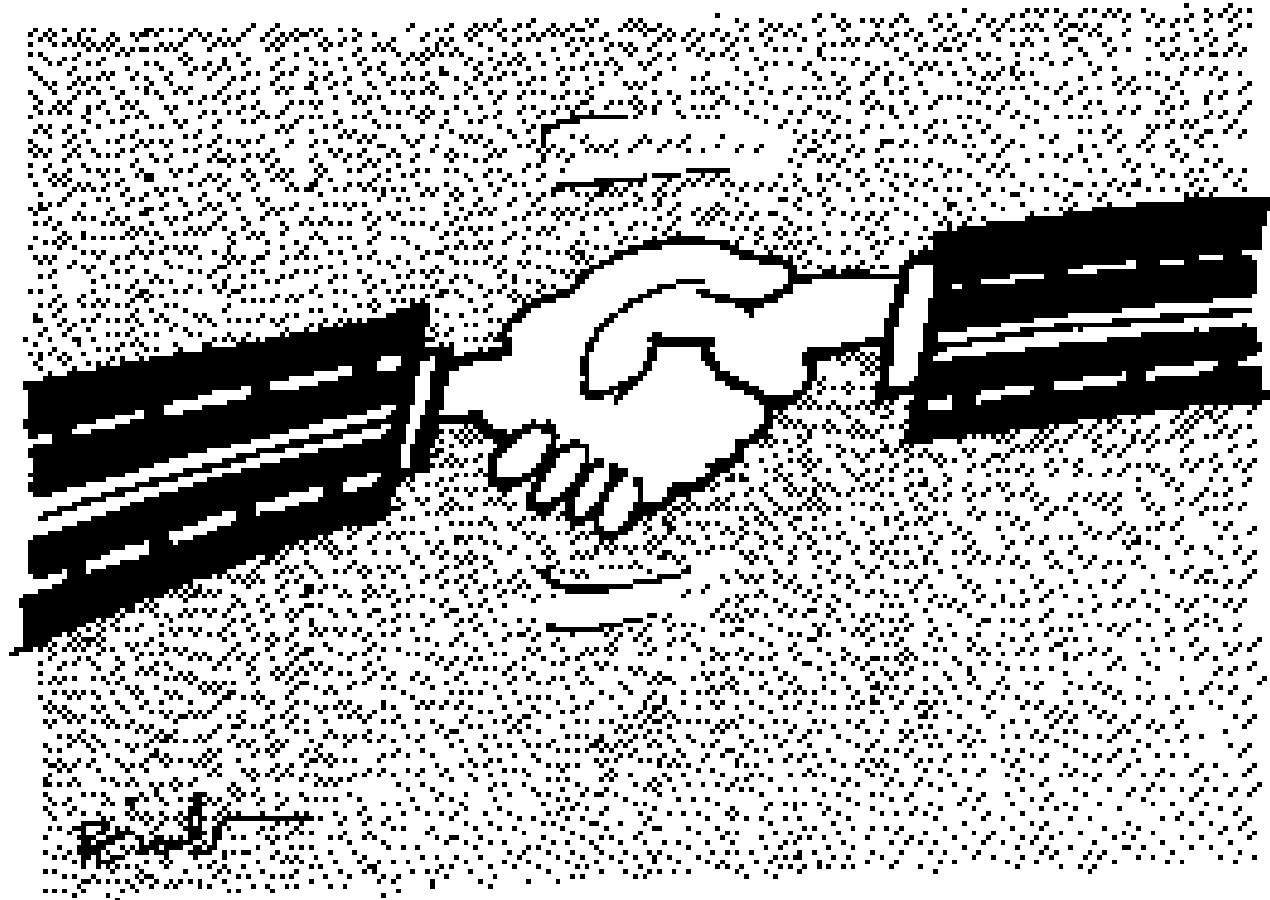
Et puis au final : une facture salée...

- 1,7 milliard de francs d'investissement à l'horizon 2020 cofinancé par :

- la Confédération
- le Canton
- les Communes

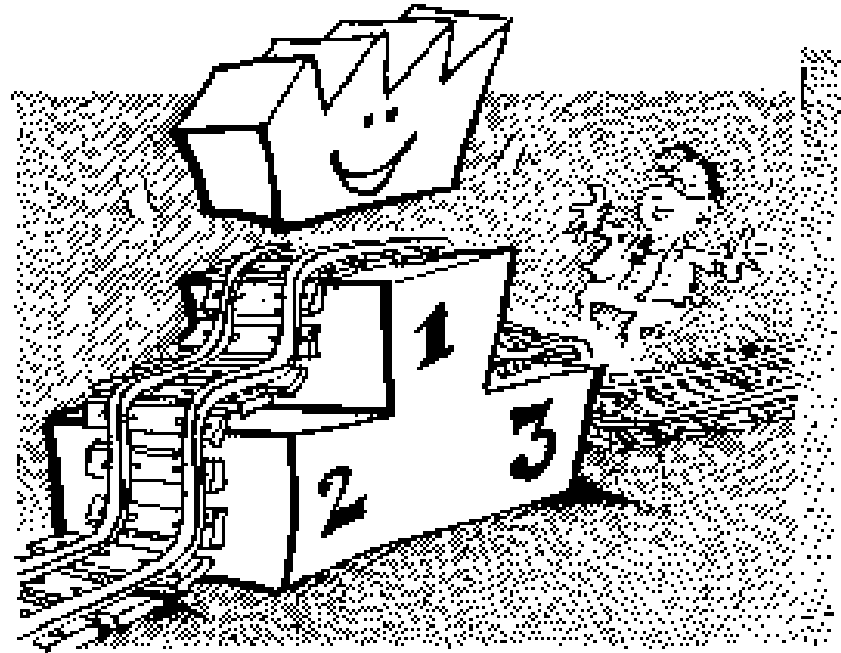


Politique de projet ou politique de guichet ?

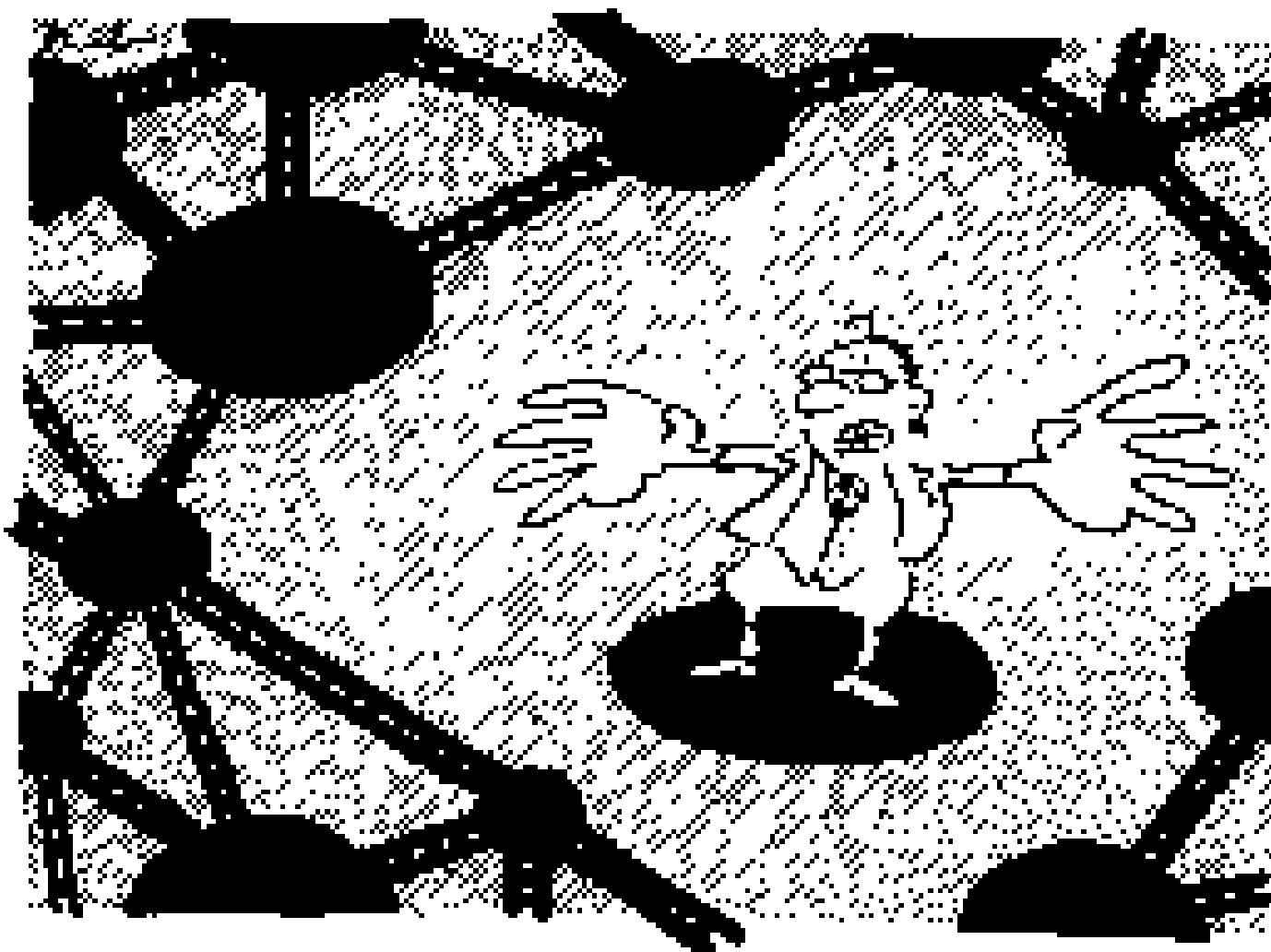


Ajuster les ambitions aux moyens

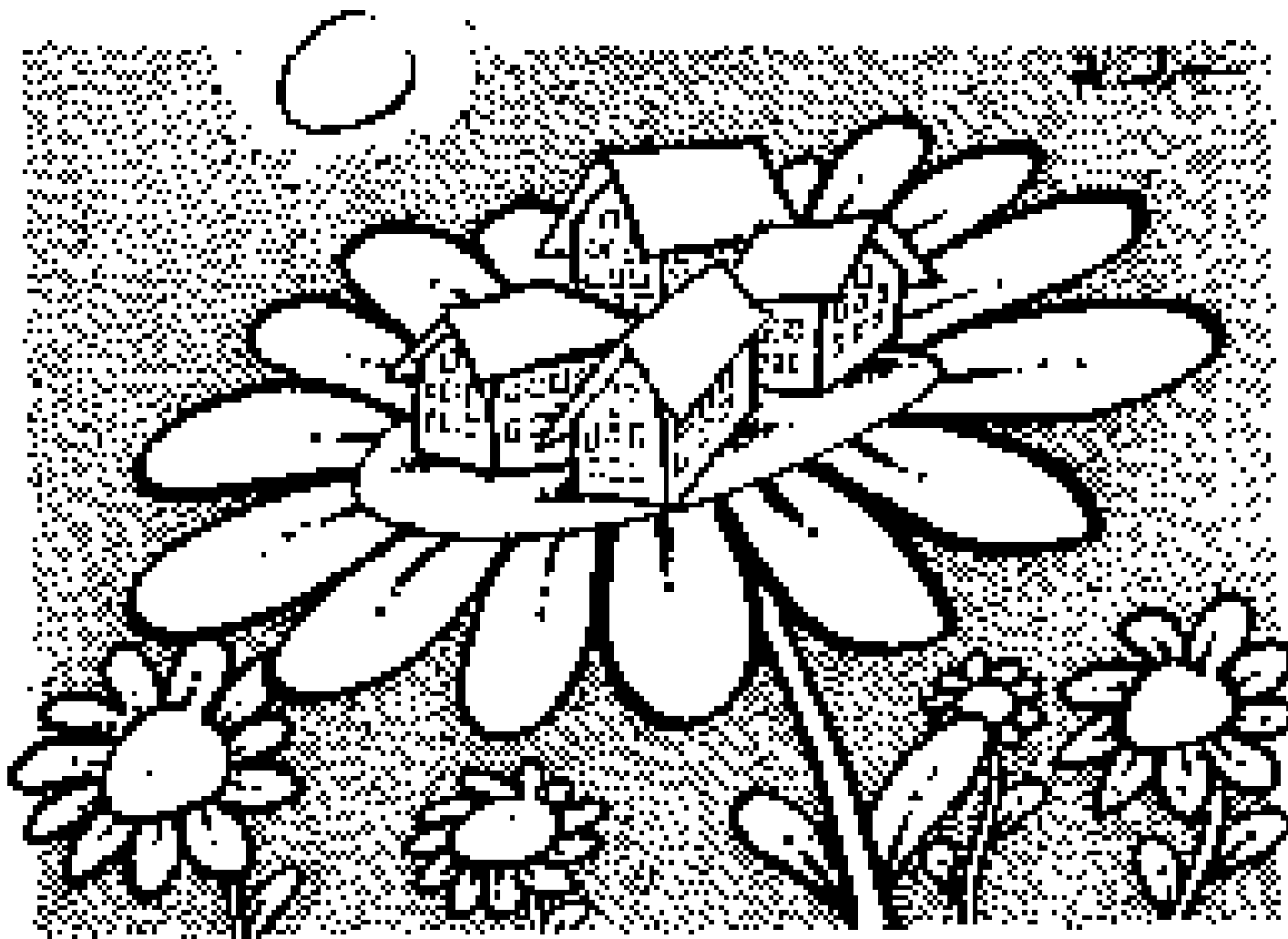
- cohérence
- priorités



Coordonner l'action



La ville de demain sur un plateau



An aerial photograph of a city landscape. A multi-lane highway with a light blue overpass runs diagonally from the bottom left towards the center. To the right of the highway, there is a cluster of modern, multi-story apartment buildings with balconies. The surrounding area is a mix of green spaces, trees, and residential areas. The sky is clear and blue.

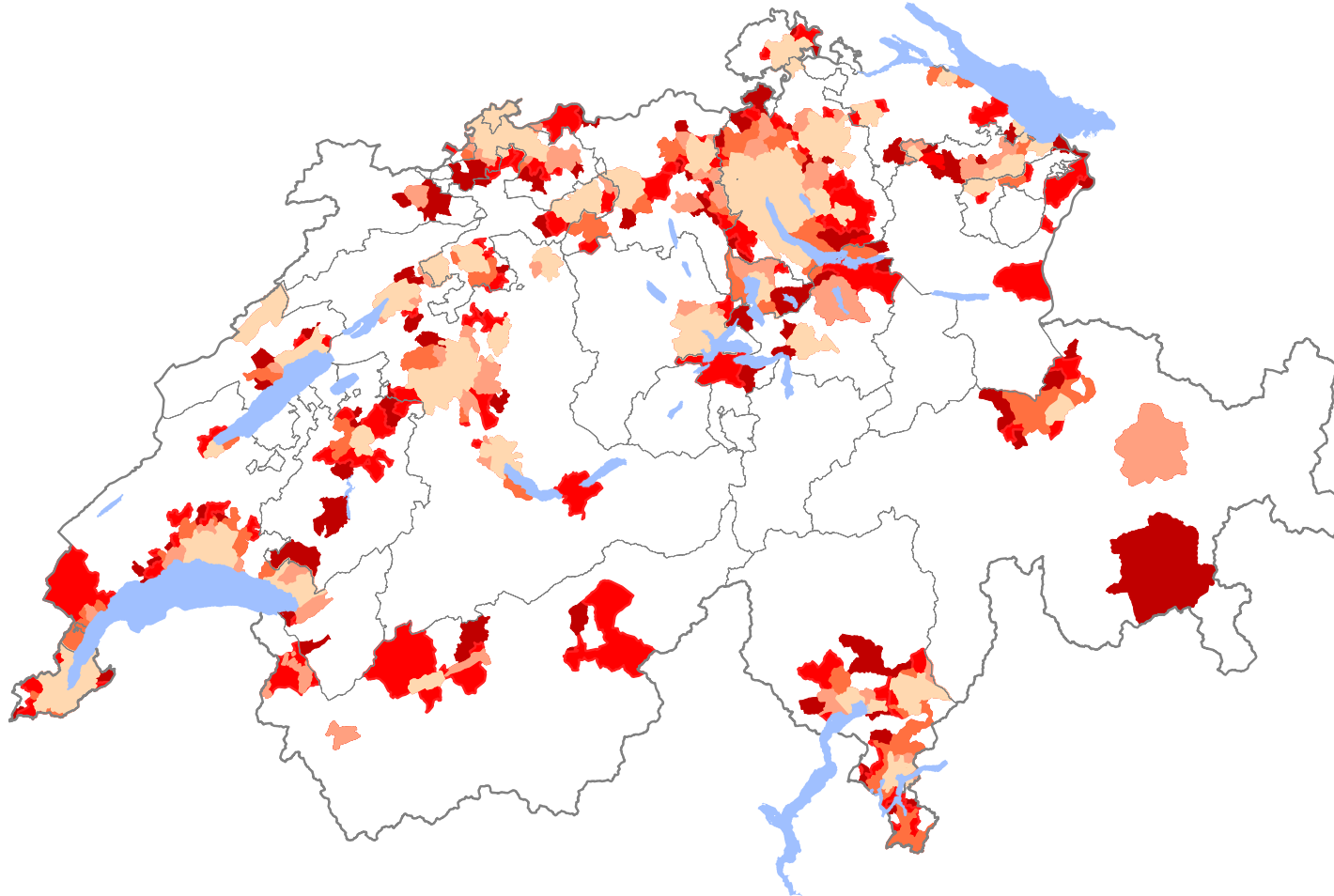
Projets d'agglomération Urbanisation et Transports

Salon de la Mobilité, 27.4. 2007

Michel Matthey, Office fédéral du développement territorial



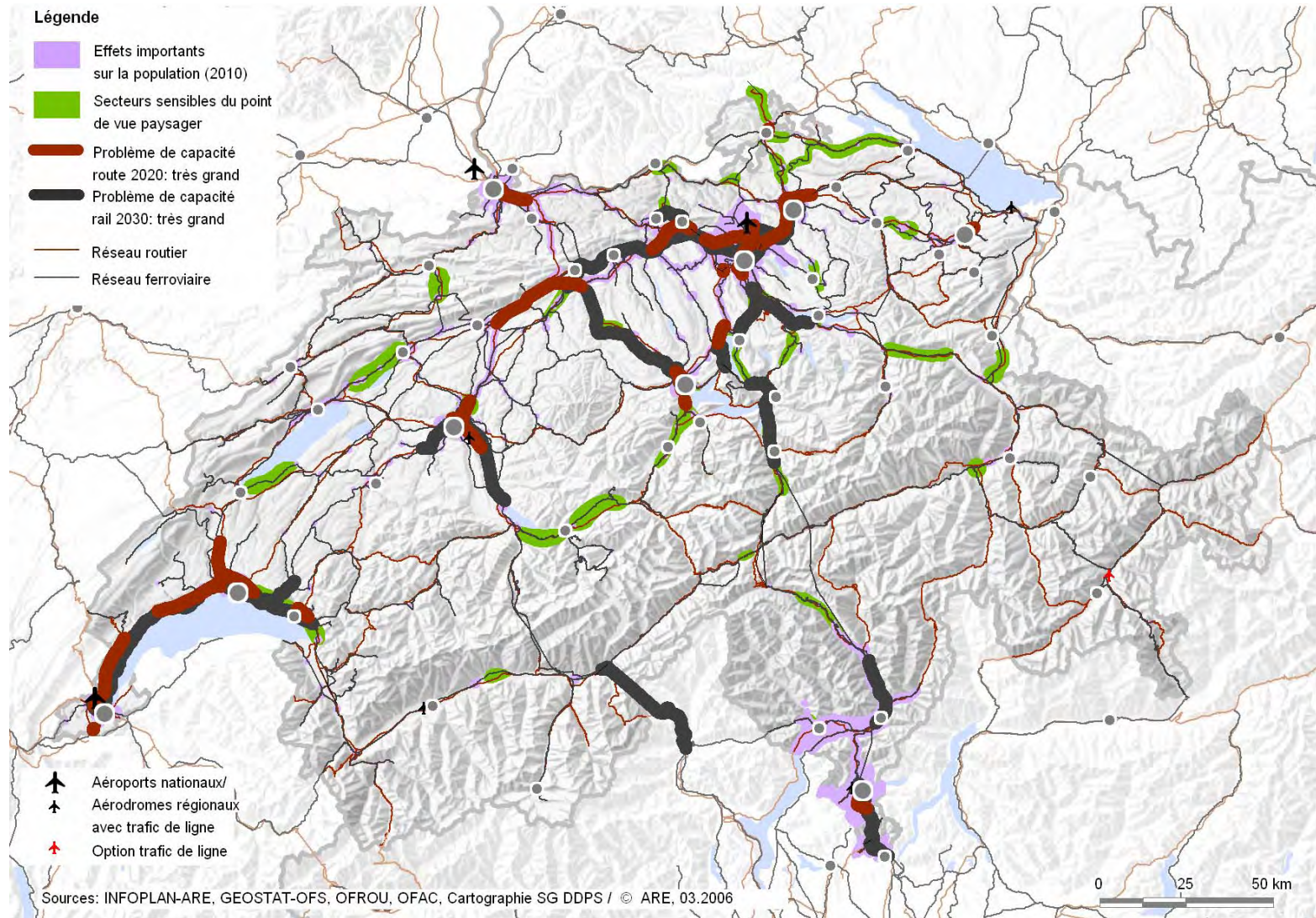
Agglomérations 2000



(c) INFOPLAN-ARE; Quellen: GEOSTAT-BFS

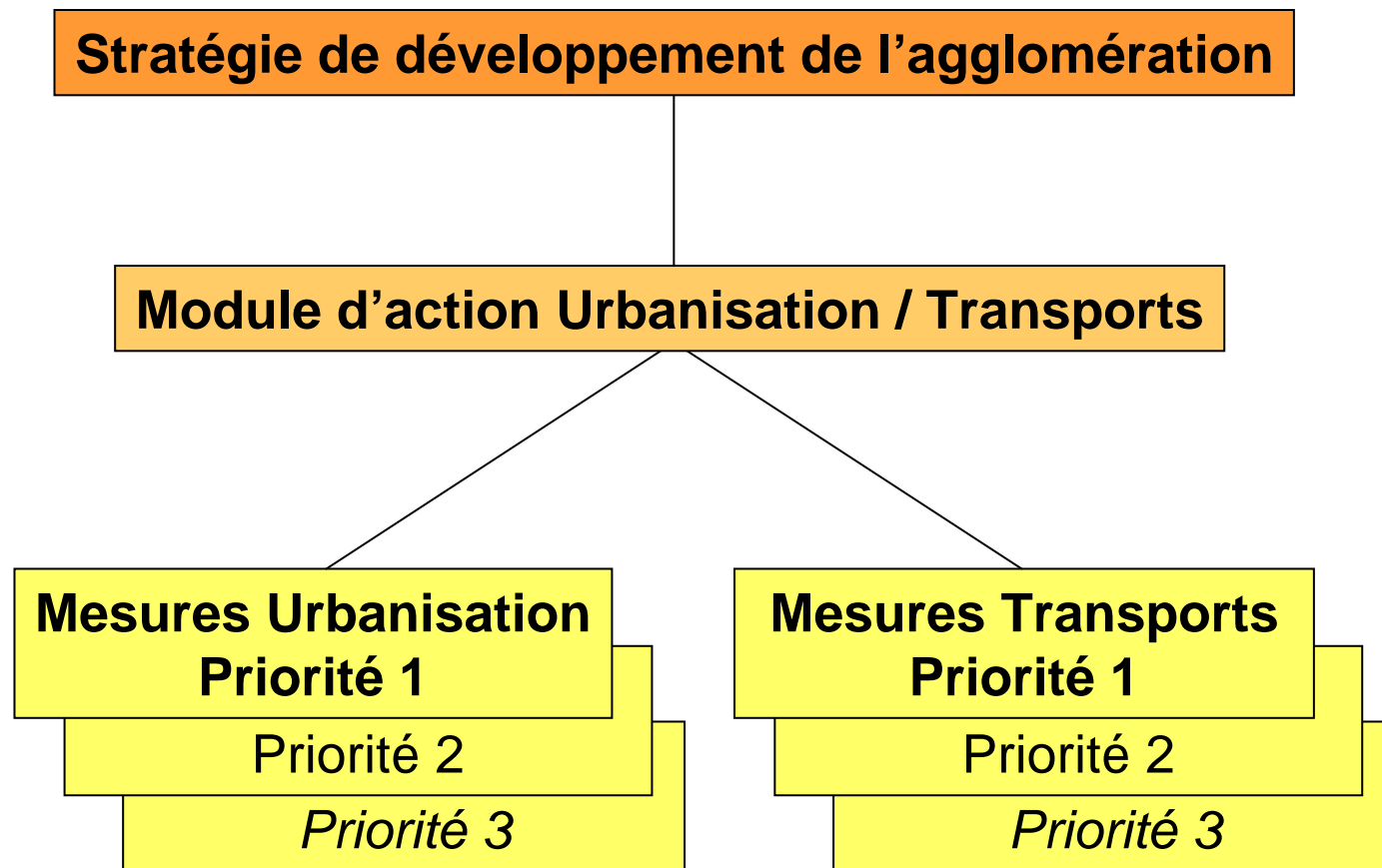


Situation transports 2020





Projets d'agglomération: conception





Critères d'évaluation

Exigences de base	Critères d'efficacité
1. Démarche participative	1. Amélioration de la qualité des systèmes de transport
2. Définition d'une entité responsable	2. Encouragement de la densification urbaine
3. Analyse de l'état actuel et de l'état futur	3. Augmentation de la sécurité du trafic
4. Mesures couvrant tous les domaines concernés	4. Réduction des atteintes à l'environnement et des besoins d'énergie
5. Exposé clair de l'impact et des coûts	5. Coûts d'investissement et d'exploitation supportables
6. Mise en oeuvre et procédure de contrôle assurés	



Caractéristiques de la démarche

Démarche caractérisée par

- une forte dynamique
- des enjeux techniques et politiques importants
- un calendrier serré

Difficultés

- Constitution de l'entité responsable
- Relations canton – région – communes

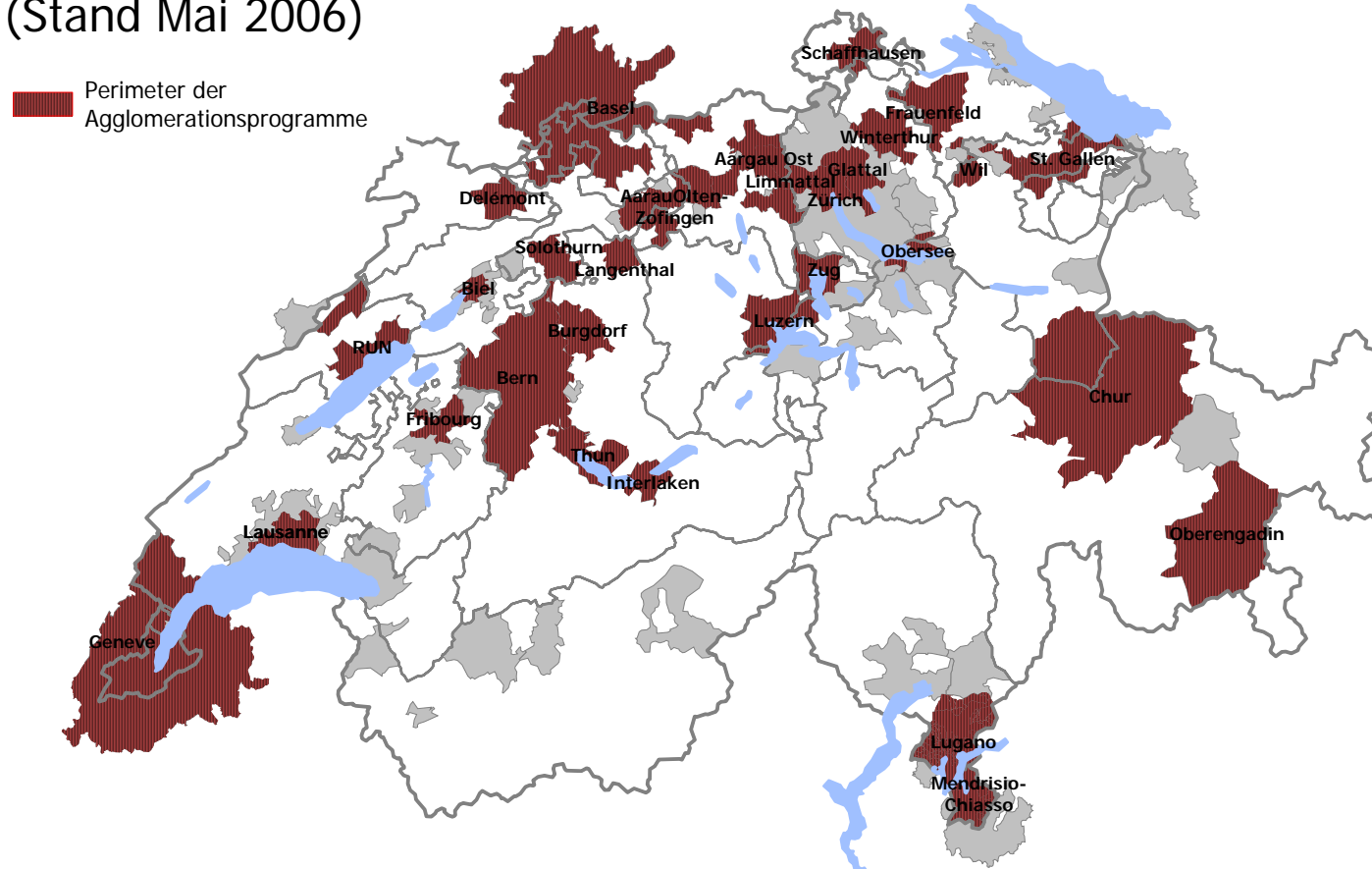
Points particuliers

- Rôle central du canton dans la plupart des projets d'agglom.
- Rôle des différents intervenants pas toujours clairement défini
- Différentes approches intéressantes tendant à favoriser le partenariat intercommunal



Etat d'avancement

(Stand Mai 2006)



Plus de 30 projets d'agglomération couvrant env. 90% de la population et des emplois



Évaluation matérielle

Le rapport coûts-efficacité des projets d'agglomération doit encore être amélioré dans la plupart des cas.

- Exploiter entièrement le potentiel des déplacements à pied et à vélo
- Exploiter entièrement le potentiel des mesures liées à la gestion de la mobilité et des déplacements, avant de construire de coûteuses infrastructures
- Prendre des mesures plus ciblées en matière de développement de l'urbanisation, afin de réduire à long terme les coûts d'infrastructure

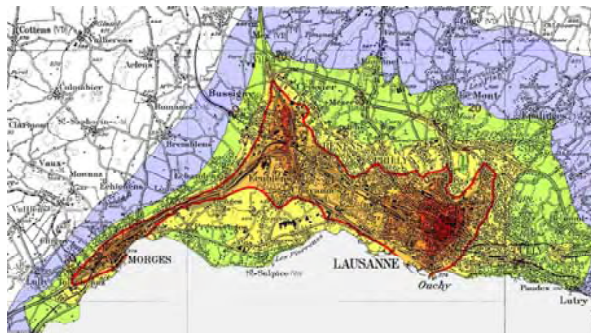
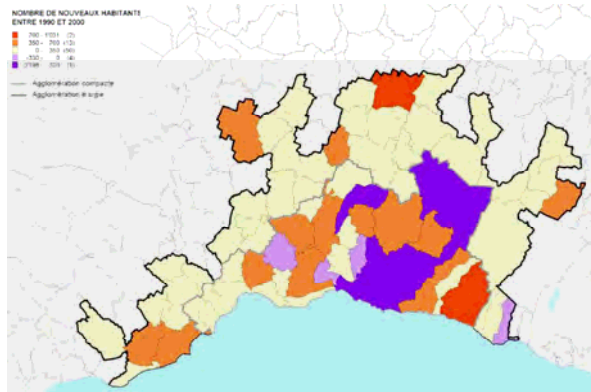


Projet d'agglomération Lausanne - Morges

Pour un développement équilibré à l'horizon 2020



Le PALM , un outil au service d'un développement (plus) durable



S'opposer à une tendance ...
avec l'aide du Plan directeur cantonal

- ◇ Étalement urbain
- ◇ Augmentation du trafic individuel motorisé
- ◇ Dépassement des seuils de pollution
- ◇ Fragilisation des espaces naturels

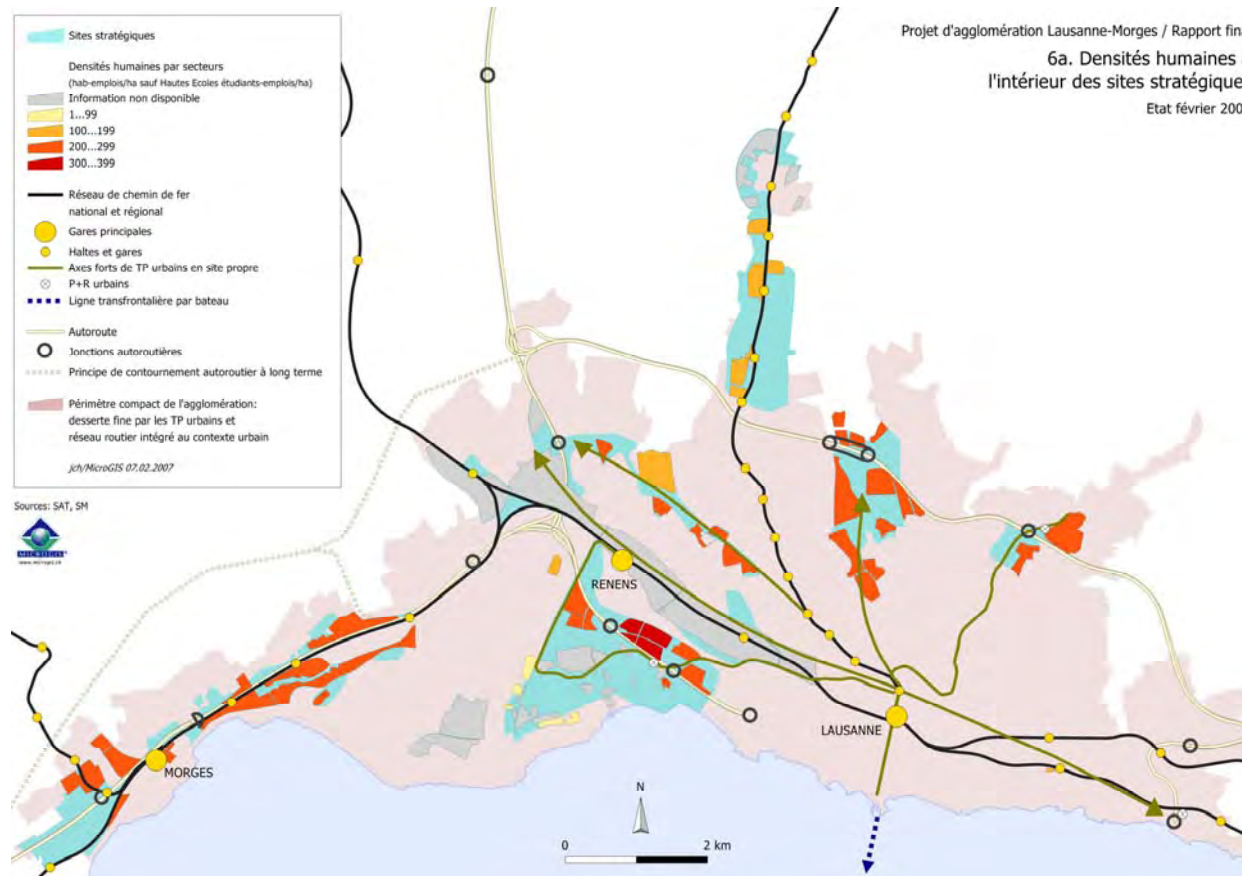


5 orientations stratégiques

- 1 Développer l'agglomération vers l'intérieur
- 2 Désigner des sites stratégiques comme moteurs du développement urbain
- 3 Favoriser une urbanisation alliant densité et qualité
- 4 Développer une offre TP attractive en lien avec l'urbanisation
- 5 Aménager un réseau d'espaces verts à l'échelle de l'agglomération



... pour mieux coordonner urbanisation et transports





Vers un système de mobilité durable ...

... pour

- ◇ répondre à la demande de mobilité croissante
- ◇ minimiser les impacts environnementaux
- ◇ optimiser les coûts
- ◇ opérer un transfert modal → TP et → MD
- ◇ valoriser et améliorer les infrastructures existantes

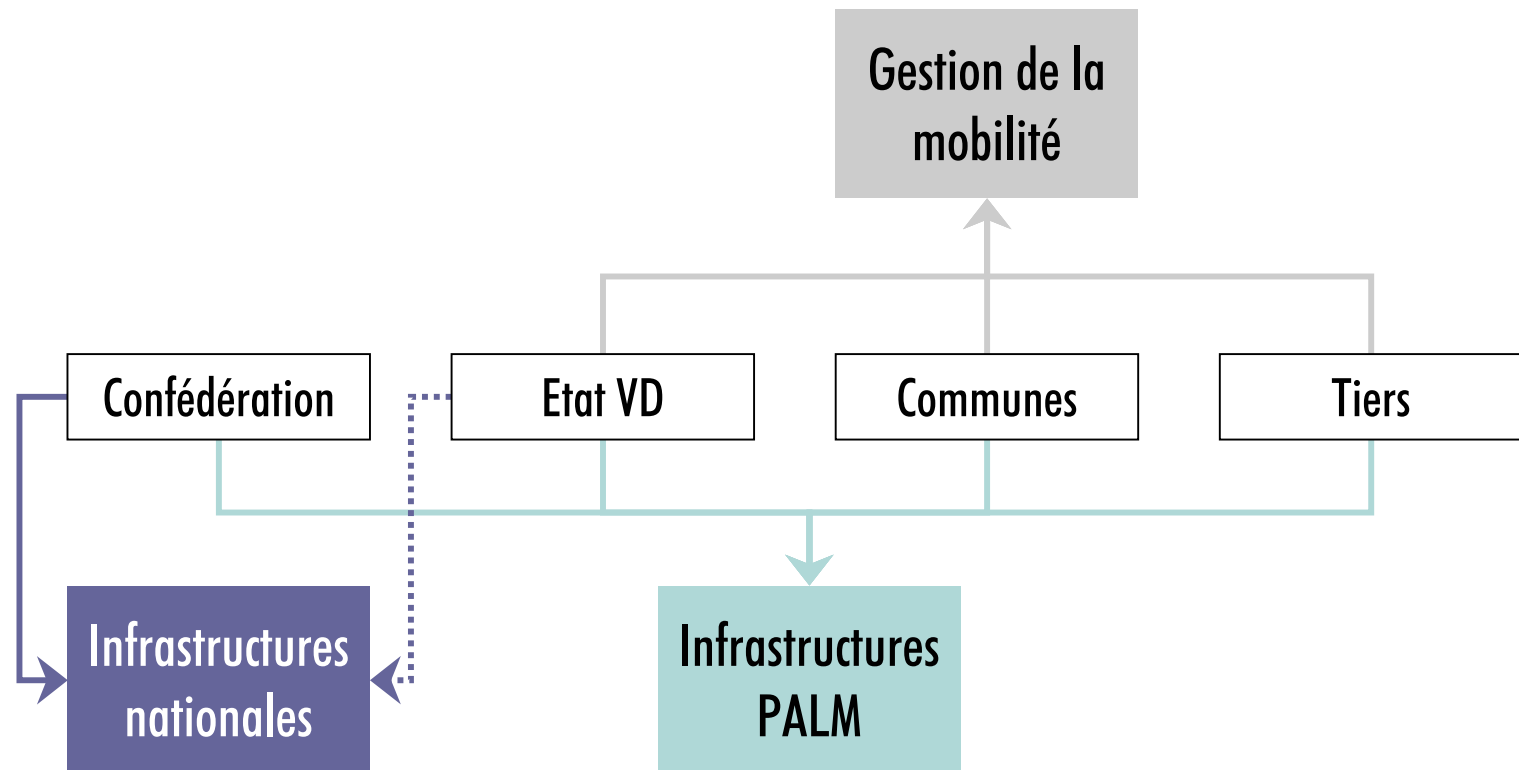


Moyens financiers et mesures

Mesures
organisationnelles

Sources de
financement

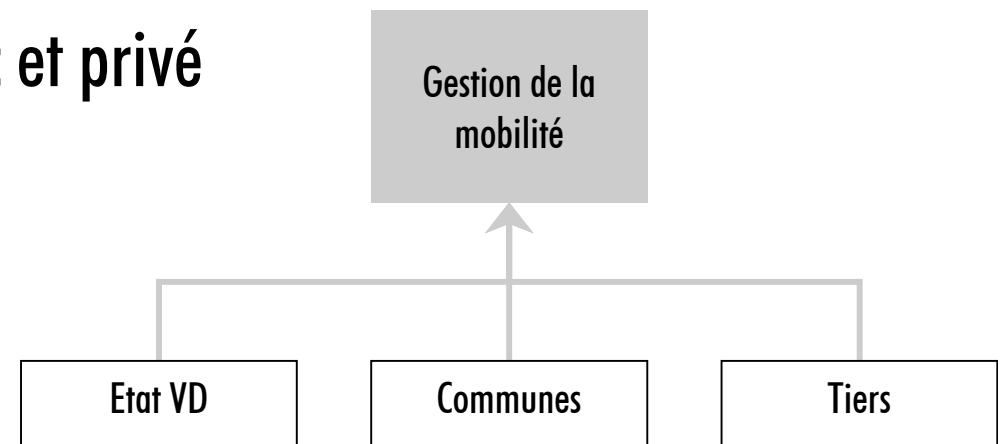
Mesures
constructives





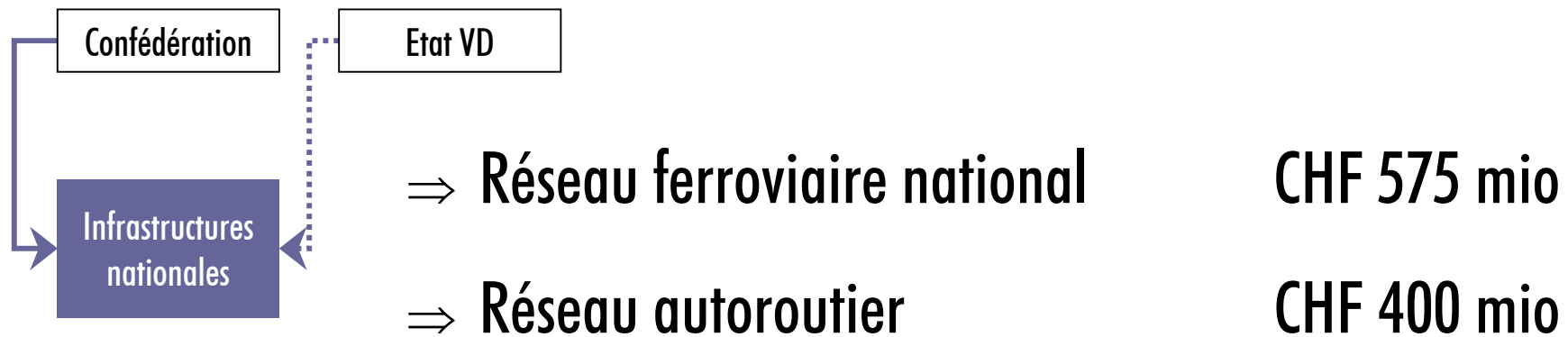
Mesures organisationnelles ou de gestion de la mobilité

- ◇ Coordination mobilité - affectation du territoire (ABC)
- ◇ Densification en priorité des zones desservies par les TP
- ◇ Marketing pour la mobilité douce
- ◇ Maîtrise du stationnement public et privé
- ◇ Politique tarifaire des TP
- ◇ Plan de mobilité d'entreprise



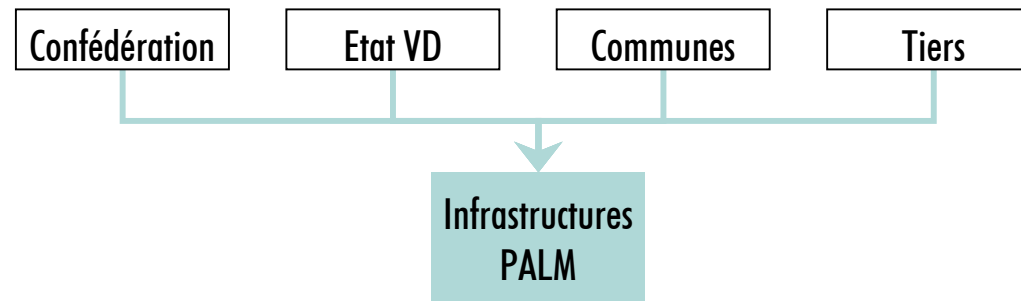


Infrastructures nationales





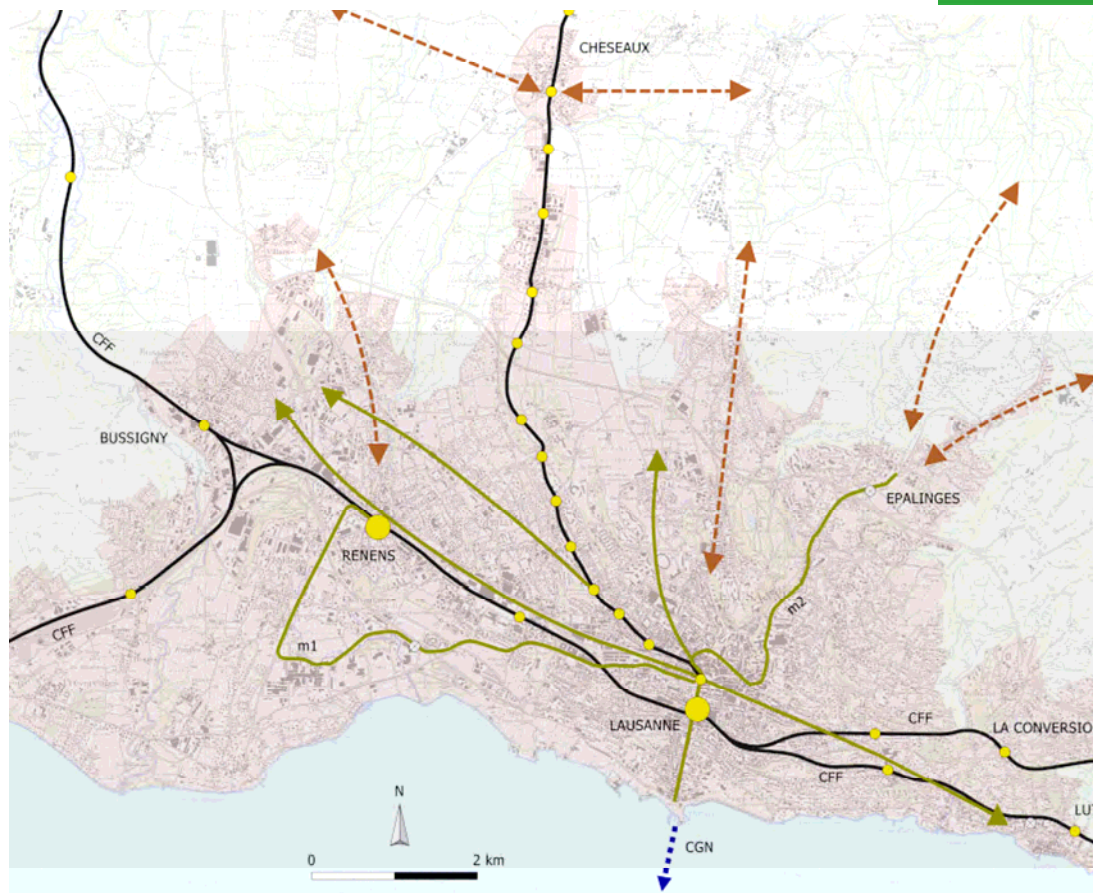
Infrastructures PALM



⇒ Mobilité douce	CHF 56 mio
⇒ Transports publics	CHF 1'425 mio
⇒ Transports individuels motorisés	CHF 115 mio
⇒ Mobilité intégrée	CHF 188 mio



Mesures constructives : Le développement des réseaux TP



4 niveaux d'action

- Ossature de base ferroviaire
- Chemins de fer régional d'agglomération
- TP urbains en site propre
- TP urbains routiers

Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois et le Plan de l'agglomération Lausanne-Morges

Neuchâtel, Salon de la Mobilité, vendredi 27 avril 2007





La région métropolitaine de l'Arc lémanique

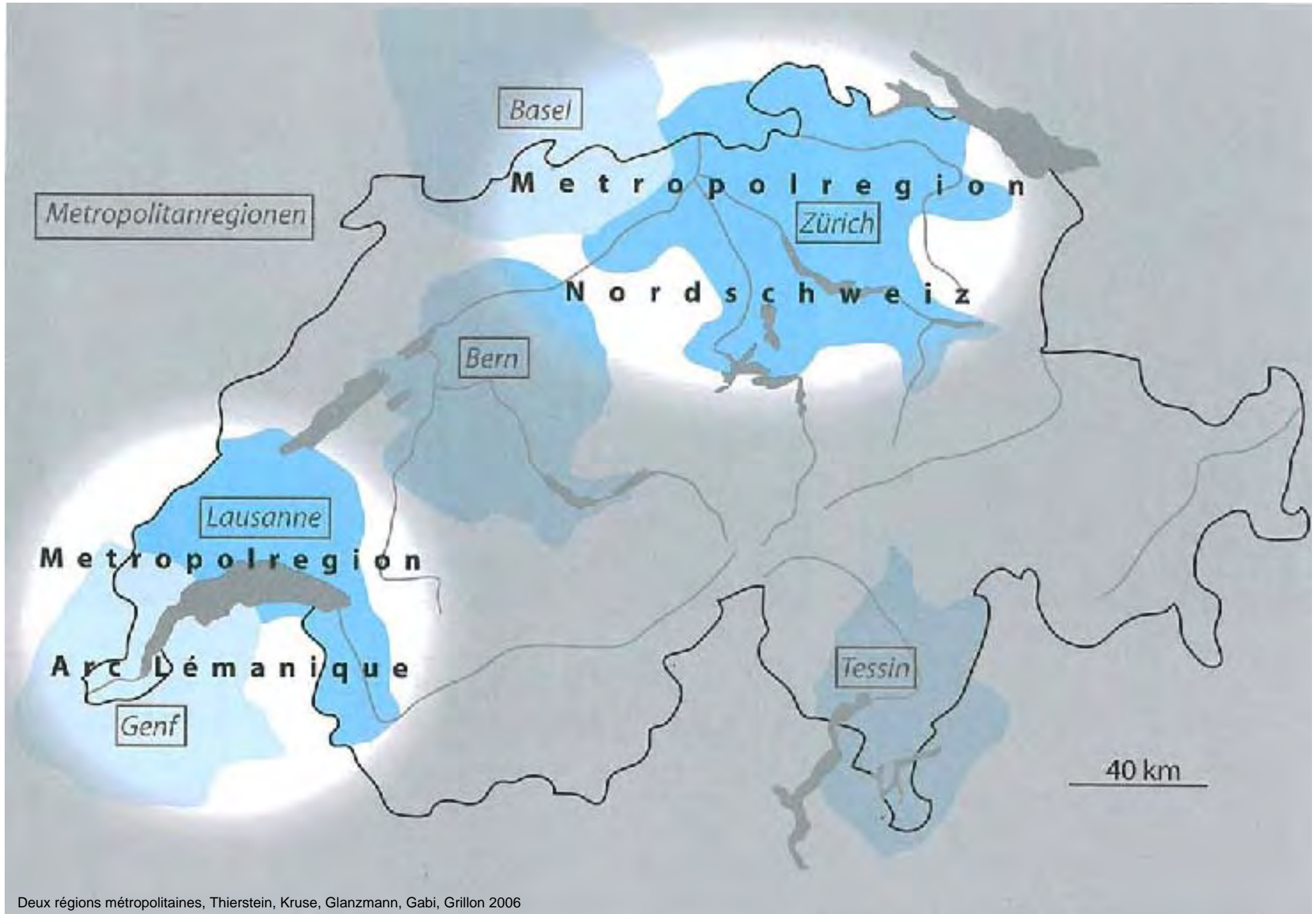
- > L'agglomération lausannoise fait partie d'une des 2 régions métropolitaines de la CH
- > Plus de 70% des Suisses vivent dans une agglomération
- > En matière d'aménagement du territoire (LAT), la Confédération se dote d'une politique spécifique:
 - °fonds pour le trafic d'agglomération
 - stratégie de développement spatiales – gouvernance urbaine, projets d'agglomération, projets urbains par exemple dans les friches
 - °réflexion en matière de modifications législatives - LAT
- > Les agglomérations sont le résultat d'une croissance à partir des villes centres depuis les années '50, en raison des changements
 - °idéal social : l'habitat de l'idéal bourgeois – séparation logement / travail, le rêve de la villa
 - °mobilité accrue : privée et publique
- > Le SDOL et le PALM projet d'agglomération Lausanne Morges s'intègrent dans cette politique générale, ils visent les objectifs suivants :
 - °agglomération compacte <> lutte contre l'étalement
 - °nouvelle forme de gouvernance
 - °renforcer la place de "l'agglomération-capitale"
 - °100'000 habitants et emplois à l'horizon 2020, dont ¾ dans le PALM



Deux régions métropolitaines, Thierstein, Kruse, Glanzmann, Gabi, Grillon 2006



La région métropolitaine de l'Arc lémanique





2ème ville du canton

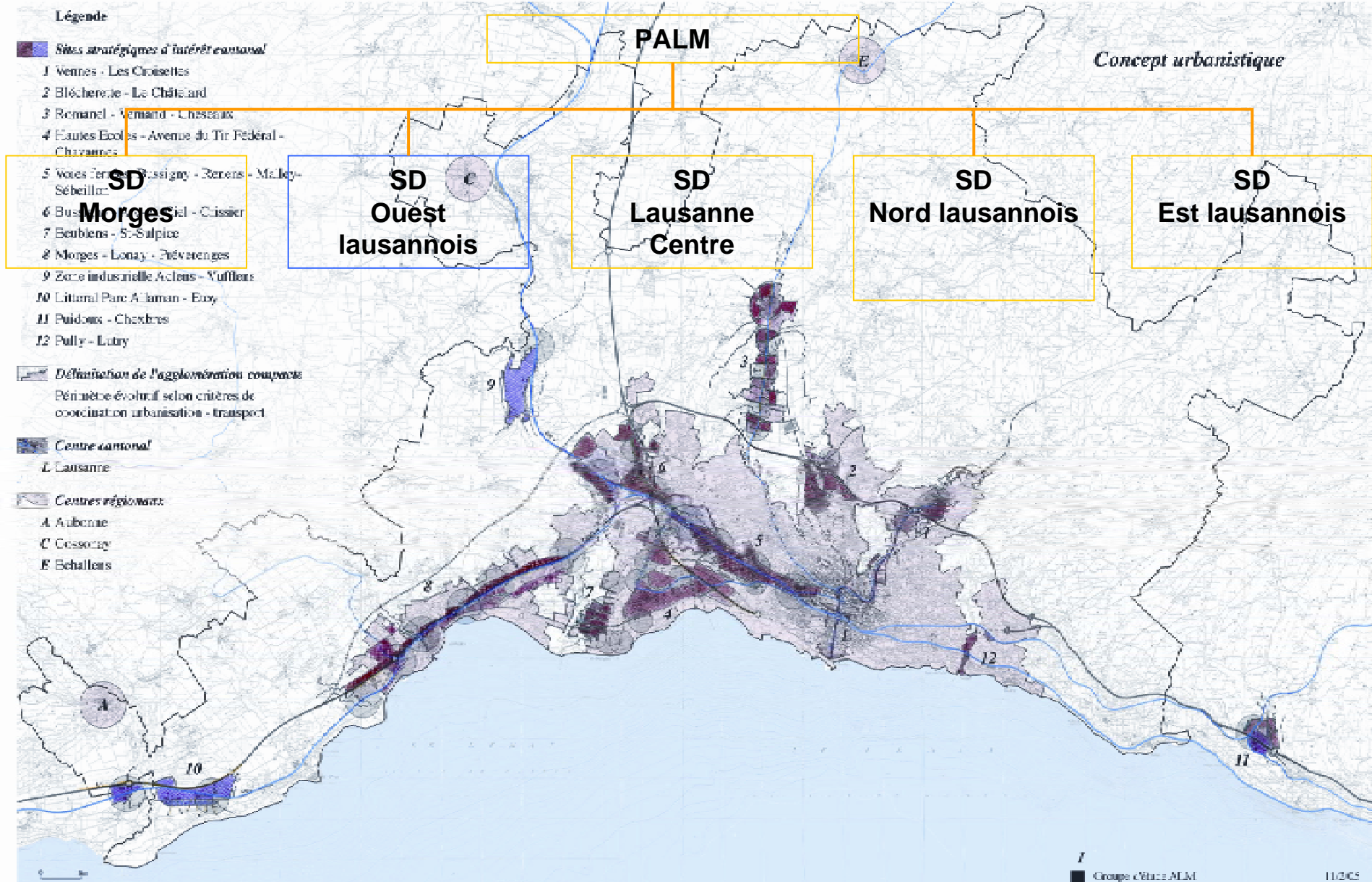
- > **65'200** habitants
(sans Lausanne)
- > **8** communes de l'OL et
Lausanne
- > **1** district
- > une surface de **2'600** ha
- + **30'000 à 40'000** h+e à
l'horizon 2020

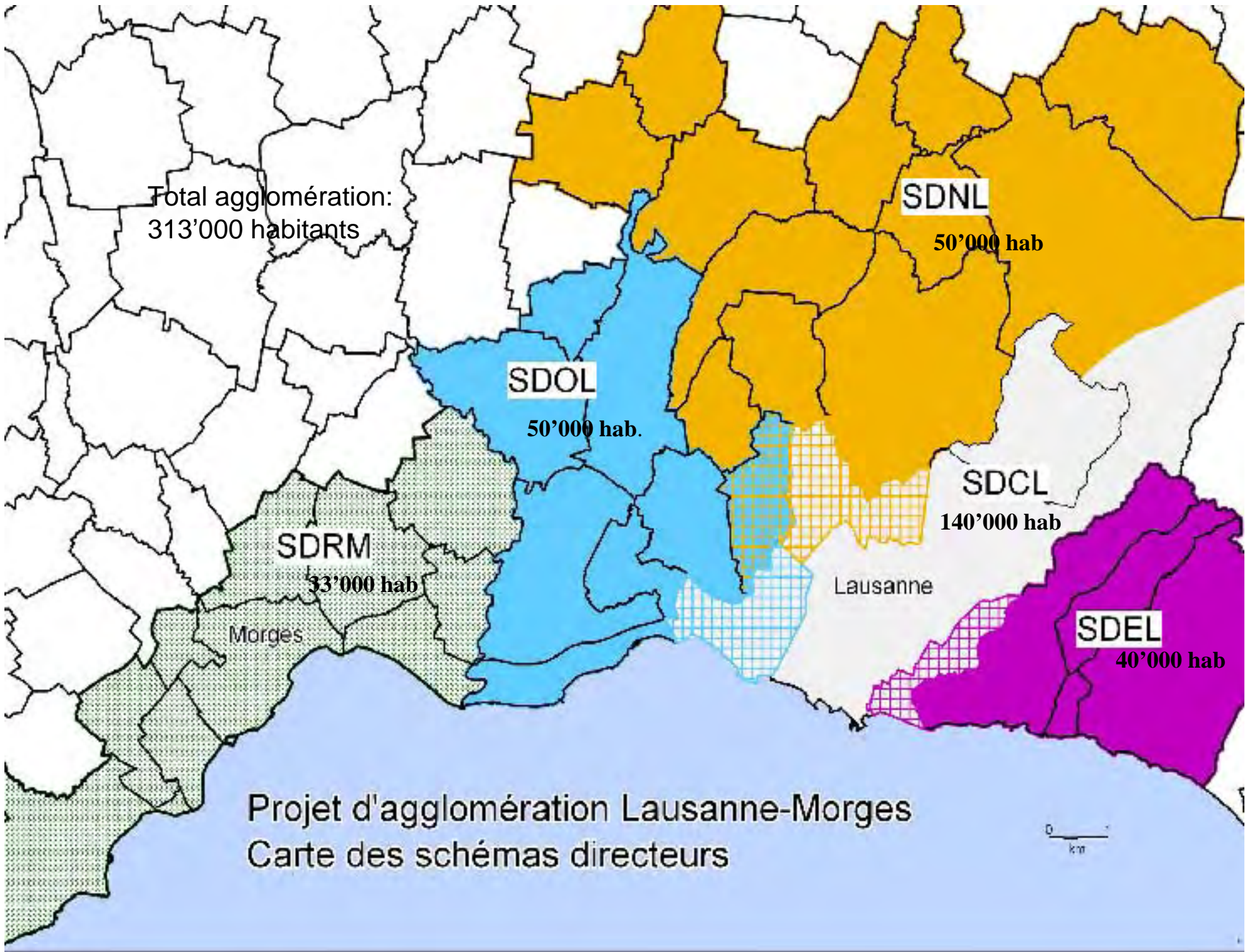




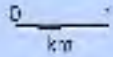
L'agglomération lausannoise : le SDOL un projet pilote

Canton de Vaud
Projet d'agglomération Lausanne - Morges



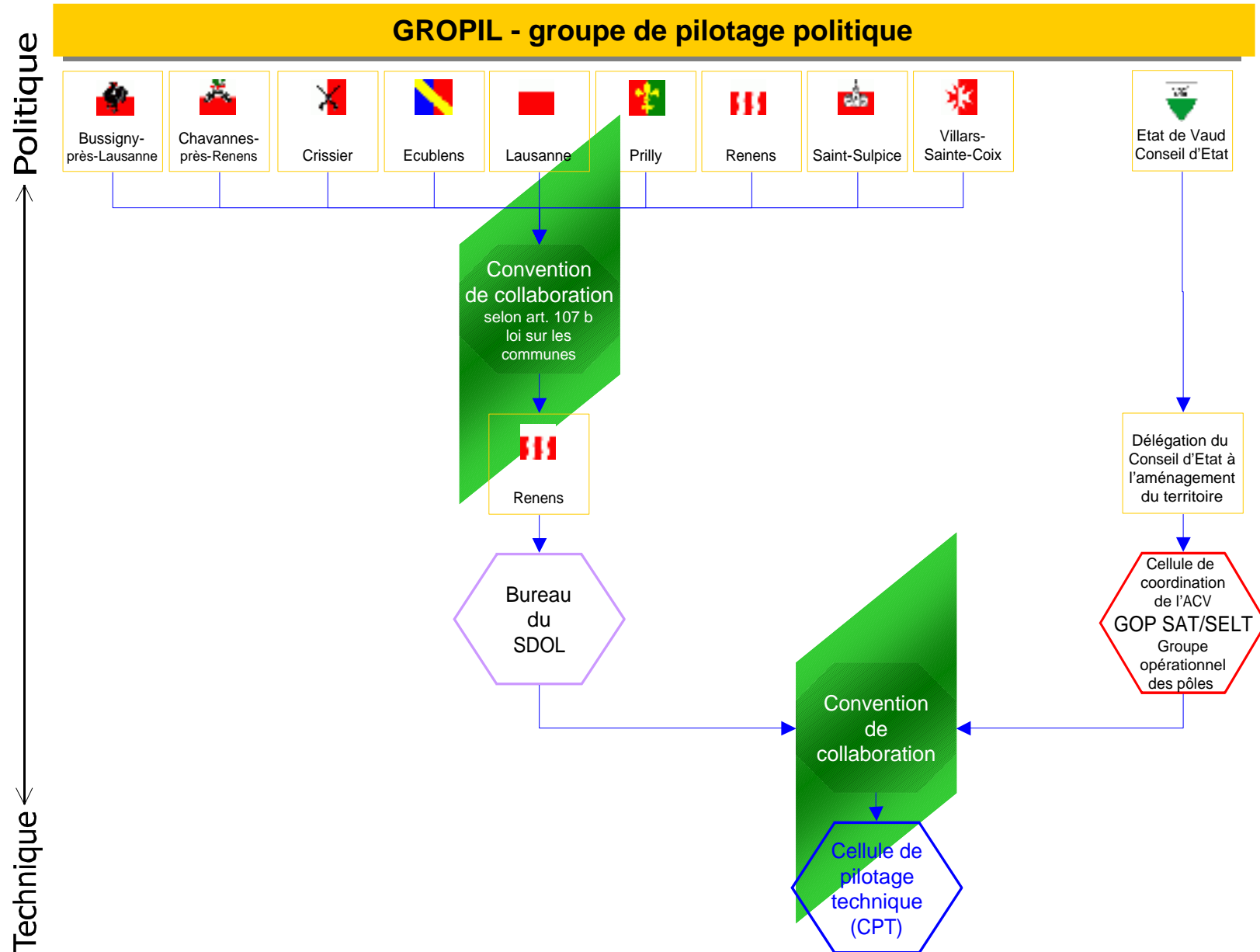


Projet d'agglomération Lausanne-Morges
Carte des schémas directeurs



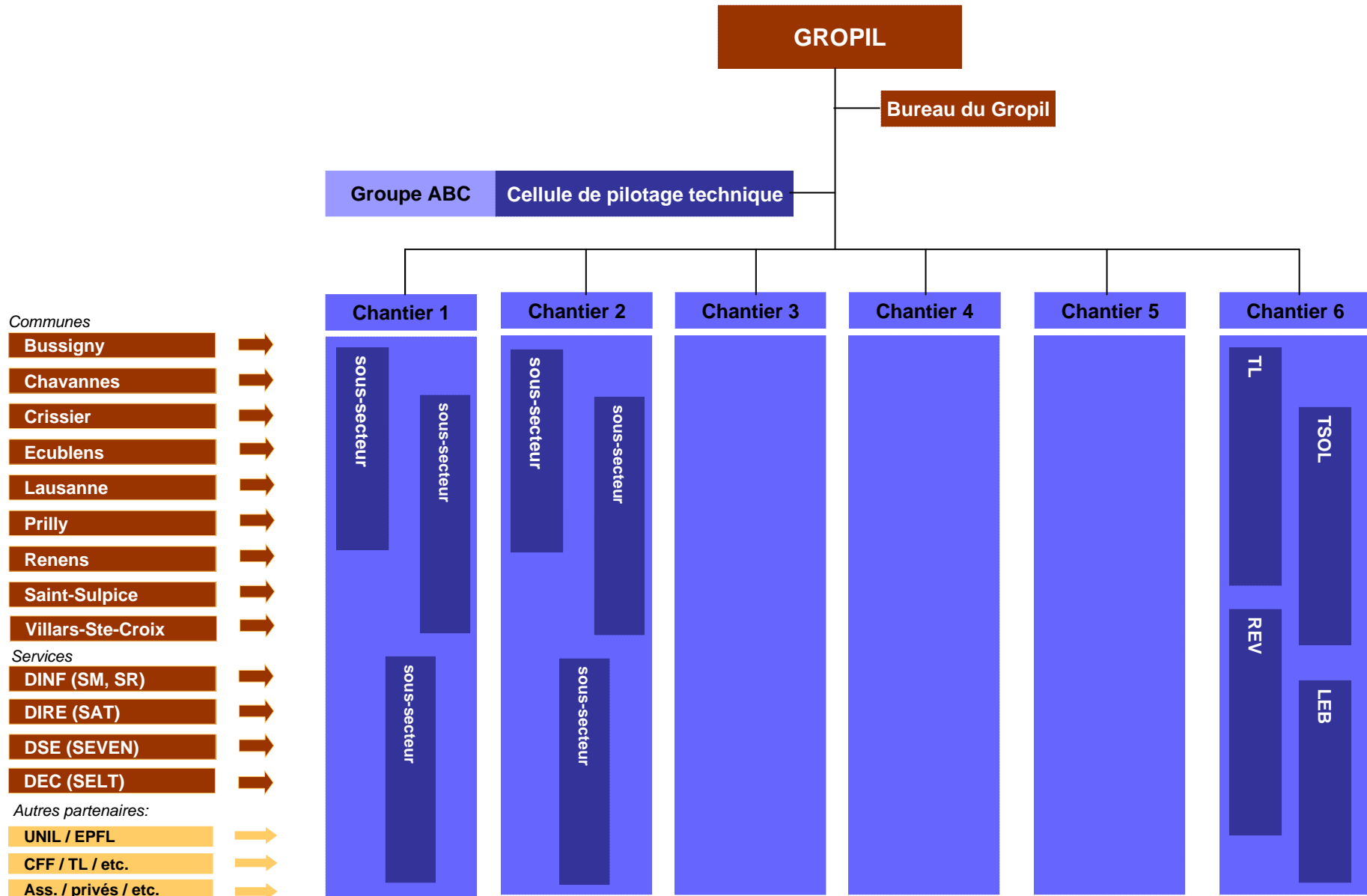


2 conventions de collaboration entre les 9 communes et le Canton





Structure organisationnelle





Les principes de financement

Budget de fonctionnement du bureau du SDOL :

2004 Fr. 190'000.-

2007 Fr. 370'000.-

1/3 le canton / Loi pour la promotion économique

2/3 les communes / au prorata de leur population

Budget des chantiers d'études / clé de réparation variable :

1/3 à 2/3 le canton / pôles de développement économique, infrastructures

1/3 à 2/3 les communes

1/3 à 2/3 autres : propriétaires, utilisateurs, etc.

2004 Fr. 90'000.-

2005 Fr. 240'000.-

2006 Fr. 430'000.-

2007 Fr. 790'000.- (budget)



Le bureau du Schéma directeur

ses collaborateurs :

- > chef du projet 70 %
- > secrétariat 100 %
- > stagiaire 80 %

ses missions :

- > piloter et coordonner des **chantiers d'études** yc gestion financière
- > développer la **coordination intercommunale** et avec les **services cantonaux**
- > accompagner et orienter les **porteurs de projets**
- > représenter l'Ouest lausannois dans le projet **d'agglomération**



Du moratoire au SDOL

- 2000** **Moratoire** sur les grands générateurs de trafic et signature d'une 1ère **convention** entre canton et communes / dépassement des normes environnementales (air et bruit)
- 2001 à 2003** Elaboration du **schéma directeur** de l'ouest lausannois
- 2003 -** **Adoption** du schéma et création du **bureau** du SDOL

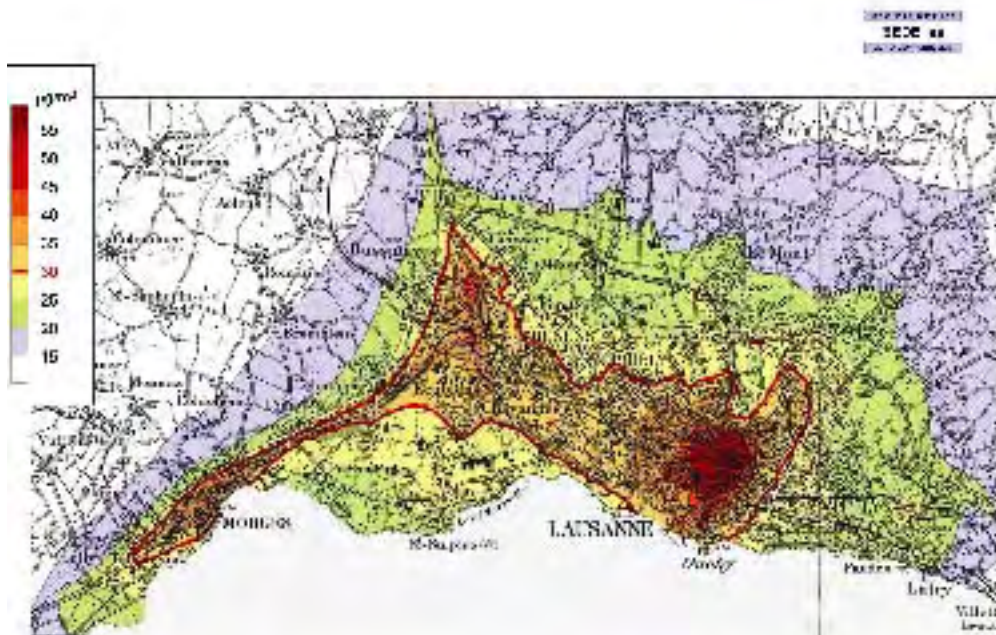


Figure 43. Concentrations actuelles moyennes de PM₁₀, modélisées, Chât 2000.

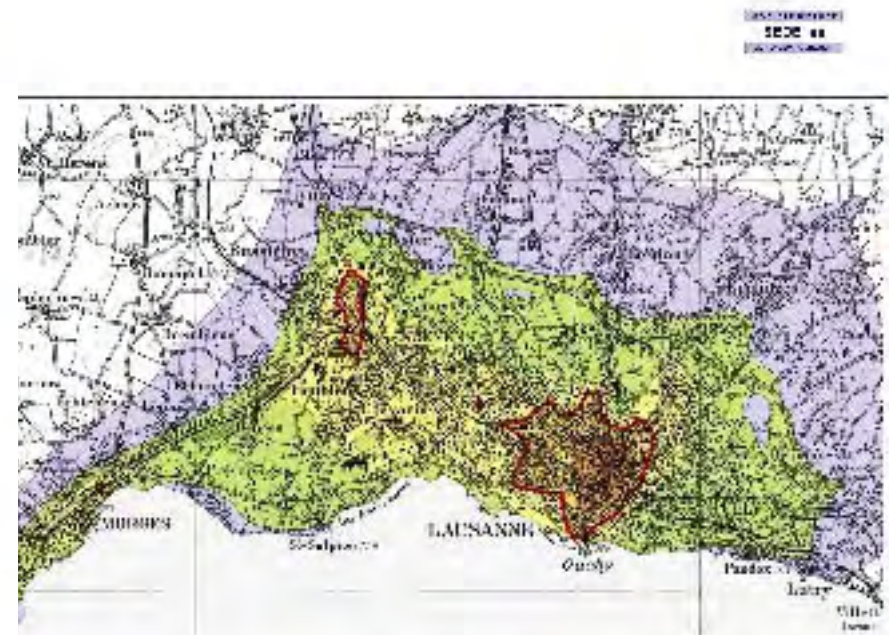


Figure 44. Concentrations actuelles moyennes de PM₁₀, modélisées, Chât 2015 selon le plan des mesures D'Air



3 domaines d'action ... des objectifs prioritaires

qualité de vie

- > mise en valeur des éléments paysagers
- > environnement (air / bruit / énergie)
- > requalification des voies de circulation

urbanisation

- > **coordination urbanisation / transports**
- > mixité, densité pour favoriser le développement des TP
- > création de nouveaux pôles de référence

mobilité

- > limiter l'accroissement du trafic
- > développer l'offre TP
- > créer un maillage fin TNM





La concertation : collaboration et partenariat



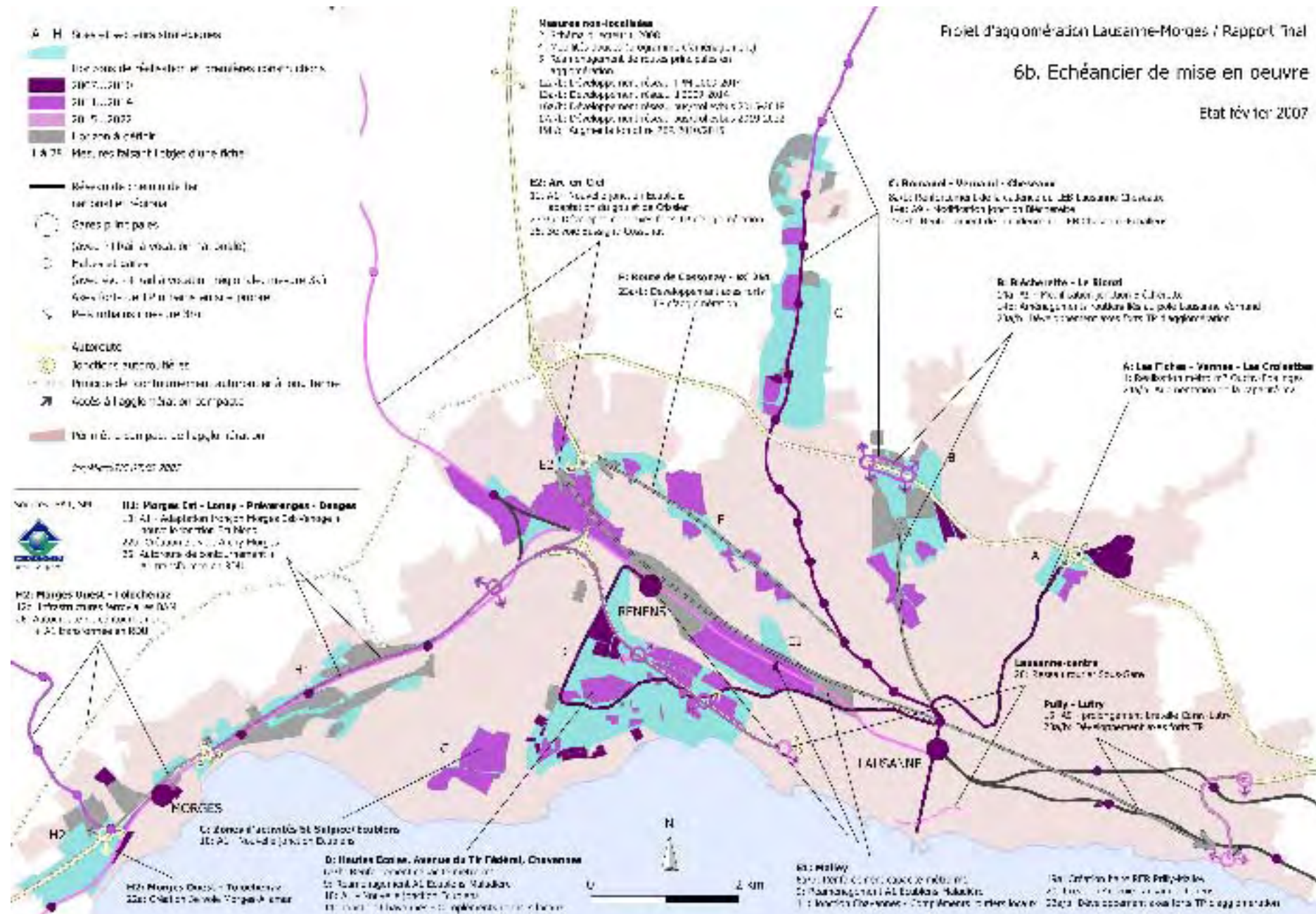


Coordination urbanisation et infrastructures de transports (PALM)

Projet d'agglomération Lausanne-Morges / Rapport Tnal

6b. Echancier de mise en oeuvre

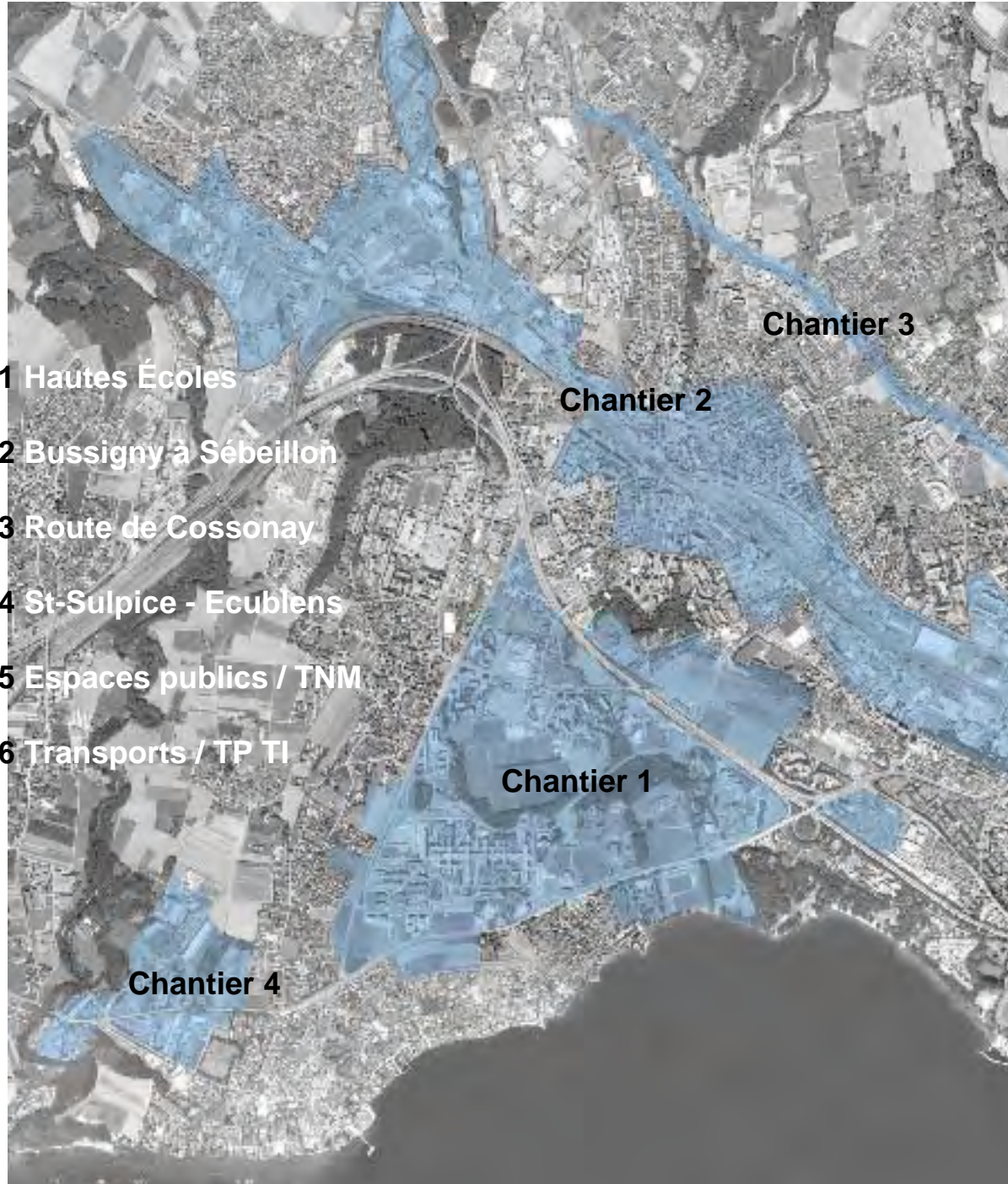
Etat février 2007





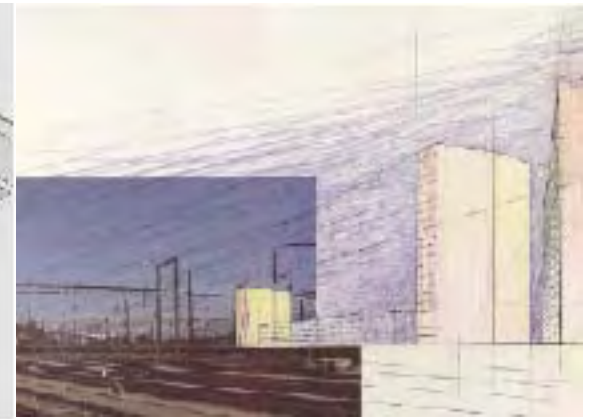
6 chantiers d'études – action à moyen – long terme

- Chantier 1** Hautes Écoles
- Chantier 2** Bussigny à Sébeillon
- Chantier 3** Route de Cossonay
- Chantier 4** St-Sulpice - Ecublens
- Chantier 5** Espaces publics / TNM
- Chantier 6** Transports / TP TI

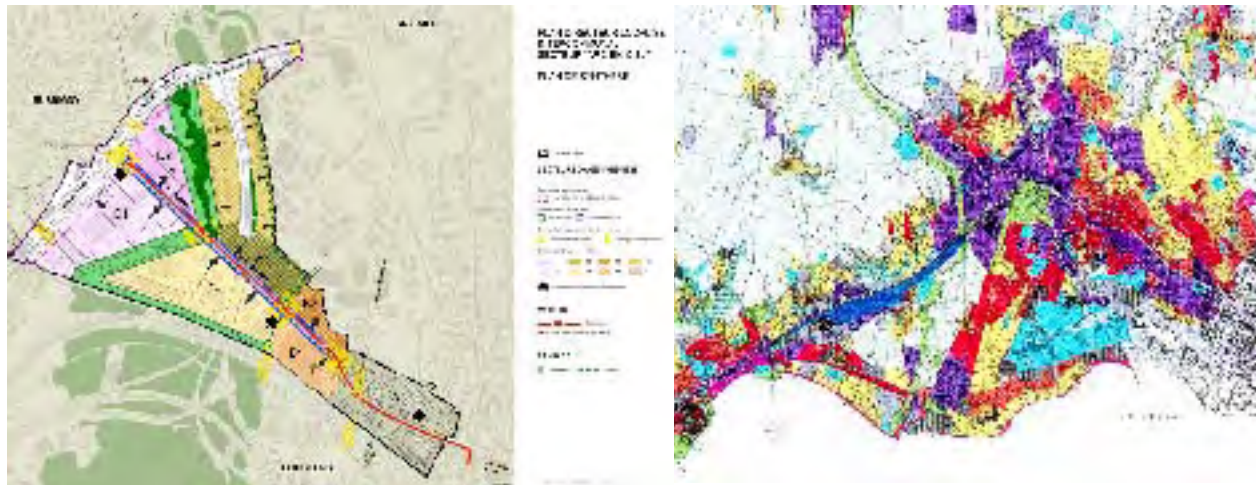




Processus d'accompagnement des projets pour des visions communes



1> lignes directrices et visions



2> plans directeurs et changements d'affectation



3> projets





Chantier 2 / secteur de Malley – friche industrielle





Chantier 2 / secteur Arc-En-Ciel - zone industrielle et commerciale





